BnF Gallica

Nouveau Mercure galant

(1714)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Nouveau Mercure galant (1714). 1715/03.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(549)



Uu 5189

NOUVEAU
MERCURE
GALANT.

BIBLIOTHEQUE IMPE



A PARIS,

M. DCCXV.

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

Par le Sieur Le Fevre.

Mois
de Mars
1715.

Le prix eſt 30. ſols relié en veau, & 25. ſols, broché.

A PARIS,

Chez D. Jollet, & J. Lamesle, au bout du Pont Saint Michel, du côté du Marché-Neuf, au Livre Royal.

Avec Aprobation, & Privilege du Roi

MERCURE NOUVEAU.

QUOYQUE j'aye fait ma declaration le mois dernier en faveur de M. de la Motte, & que j'aye adopté les jugemens d'un de ſes amis, contre le Traité des cauſes de la corruption du goût, je ne laiſſeray pas de preſenter au Public ce qui me

ſera adreſſé dans la ſuite par le party contraire. Je l'exhorte au reſte, à ſe munir de raiſons contre les aſſaillans, c'eſt la monnoye de cours aujourd'huy. Les autoritez & les injures autrefois ſi victorieuſes, ne tiennent plus contre un bon raiſonnement..... A propos d'injures.....on m'a déja qualifié d'ignorant & de temeraire ; je ſuis un ignorant, dit-on, parce que j'ignore la Langue Grecque, & je ſuis un temeraire, parce que je juge d'Homere ſur une Traduction Françoiſe. J'ay deux mots à

dire contre ces deux reproches.

Dira-t-on d'un homme qu'il eſt un ignorant, parce qu'il ne ſçait point l'Hebreu? accuſera-t-on de temerité ce même homme, parce qu'il aura porté jugement en faveur des Livres Saints ſur la foy des Traductions Latines ou Françoiſes autentiquement approuvées? non ſans doute; nous ne trouvons point étrange que Madame Dacier qui ne ſçait point l'Hebreu, faſſe gloire de connoiſtre parfaitement les Livres Hiſtoriques &

Prophetiques de l'Ancien Teſtament. Mais je prie Madame Dacier de remarquer combien il luy eſt meſſeant de trouver mauvais que nous jugions d'Homere ſur la Traduction qu'elle en a donnée elle-même ? quelle a été ſa vûë quand elle nous a traduit l'Iliade en François ? elle n'a été autre que de faire connoiſtre le Poëme & le genie de ſon Auteur à ceux qui ignorent la Langue originale. Voicy comment elle s'en explique dans ſa Preface ſur l'Iliade. *J'ay toûjours eu l'ambition de pouvoir*

donner à noſtre Siecle une Tra-
duction d'Homere, qui en con-
ſervant les principaux traits de
ce grand Poëte, pût faire reve-
nir la plûpart des gens du monde
du préjugé deſavantageux que
leur en ont donné des copies dif-
formes qu'on en a faites. Voſtre
Traduction, Madame, n'eſt
pas une copie difforme, nous
en convenons avec plaiſir avec
vous ; vous y conſervez les
principaux traits du Poëme
original, nous ne ſommes
point en garde contre voſtre
bonne foy, mais vous vous
eſtiez flattée que voſtre éle-

gante Traduction feroit revenir les hommes du préjugé desavantageux qu'ils avoient conçûs contre Homere, & malheureusement elle a fait un effet tout contraire ; elle a affermi les rebelles dans le préjugé qu'elle se proposoit de détruire. Quel party deviez vous prendre dans ce malheur inesperé ? il falloit vous en tenir à crier de toutes vos forces que le bon goût a abandonné la race humaine ; mais il falloit bien vous garder de déprimer vôtre propre Ouvrage, & de faire un crime

à M. de la Motte d'avoir jugé d'Homere sur le portrait fidele que vous en aviez donné, afin qu'on l'adorât avec connoissance de cause. Il y a du desespoir dans ce procedé, & je crains fort, que les Scoliastes qui ont tant celebré vostre Traduction, avant la querelle émuë, ne la desavoüent enfin sur la foy de vos protestations imprudentes, & ne vous sacrifient à leur Idole.

Mais j'ay encore une humble remontrance à vous faire, Madame, ou plûtôt à tous les Scoliastes. Vous gratifiez Mes-

ſieurs d'un ſouverain mépris, & vous traitez d'ignorant quiconque ne ſçait pas la Langue Grecque; c'eſt-à-dire, que le nom de vray Sçavant vous eſt acquis au titre qui nous manque, & que nous vous devons une eſtime ſans bornes. Définiſſons un peu le vray Sçavant, & nous jugerons enſuite de nos dettes reciproques.

Le vray Sçavant eſt celuy qui a acquis un grand nombre de connoiſſance, & qui a cultivé & formé ſon jugement, de maniere qu'il ſçait faire uſa-

ge des connoiſſances acquiſes au gré de la droite raiſon. Nos Sçavants Grecs ont grand interêt à rejetter ma définition. D'accord : mais quelle eſt la leur. Le Sçavant, c'eſt celuy qui ſçait du Grec ? cela n'eſt pas poſſible. Les Langues ne ſont pas des ſciences, elles ne portent par elles-mêmes aucunes lumieres à l'eſprit. Un homme pourroit ſçavoir vingt Langues differentes & être une groſſe bête, un ignorant, un ſtupide perſonnage. On excuſeroit même ſon ignorance & ſa ſtupidité par le ſterile étude

qui l'auroit derobé aux veritables ſciences. C'eſt un homme, diroit on, qui a paſſé ſa vie à apprendre des mots. Il auroit fourny dans le monde une carriere honorable ſi du travail ingrat dont il a ſervi ſa memoire, il en avoit ſervi ſon eſprit & ſon jugement.

Voila à peu prés comment nous excuſons les mauvais raiſonnemens des Scoliaſtes. Aprés tout on ne doit pas leur faire un grand crime de raiſonner mal; il n'eſt pas de leur métier de juger des Ouvrages ſoit d'Eloquence, ſoit de Poë-

sie, leur métier eſt de traduire les Auteurs originaux. Ont-ils remplis ce devoir, qu'ils s'en tiennent-là ; c'eſt aux Maîtres dans les deux Arts à juger du merite des Auteurs traduits. J'avois le cœur gros, comme on dit, d'avoir été appellé ignorant. L'épithete mettoit trop bien acquiſe pour n'en être pas un peu bleſſé. Mais je pardonne l'injure de tres-bon cœur. J'ay promis de donner au Public tous les mois un morceau Litteraire, je tiens parole, & l'on va voir dans ce Volume une Lettre ano-

nime qui parut quelques jours aprés que l'Iliade de M. de la Motte fut répanduë dans le monde.

LETTRE à Monsieur ..... sur l'Iliade de M. de la Motte.

Vous exigez de moy, Monsieur, un compte exact des divers jugemens que les Gens de Lettres ont portez de la nouvelle Iliade; je vais tâcher de vous satisfaire: Mais pourquoi me faites vous mystere du jugement que vous en portez vous-même? N'osez-vous ha-

zarder vôtre ſuffrage ſur la foy de vos propres lumieres ? Que je plains les Auteurs ! & quel peril ne courr pas aujourd'huy le meilleur Livre ? Je connois bien des gens qui alient comme vous, Monſieur, à un goût ſûr, une raiſon libre de tout eſprit de parti : Qui ne ſent que de tels Lecteurs devroient ſeuls faire autorité dans la Litterature ? Il y en a peu neanmoins qui ayent le courage de lutter contre la multitude : ils attendent à juger d'un Ouvrage que le Public ait prononcé, ils recuëil-

lent les voix, & se rangent du parti dominant : Tel dans son Cabinet a jugé un Livre excellent, qui venant à apprendre que ce Livre est mepriſé par des Hommes celebres, se soumet servilement à leur autorité, sans se défier du fol esprit de parti, & de certaine émulation jalouse, qui de tout temps ont fait commettre tant d'injustices aux plus grands Critiques : Il a honte d'avoir pensé autrement que ces Personnages qu'il revere, il rougit à la vûë du Livre qui l'a séduit, il se dissimule autant qu'il le peut, pour

pour ſe ſoulager l'impreſſion qu'il luy a faite, il le relit déterminé à le trouver mauvais, il eſt en garde contre le plaiſir humiliant que luy a fait la premiere lecture ; les mêmes choſes repaſſent ſous ſes yeux avec les couleurs qu'il leur a deſtinées, tout l'ennuye, tout le revolte dans ce même Livre dont la veille il faiſoit ſes delices.

Je n'ay pas de peine à deviner comment vous aurez été affecté de l'Iliade de Monſieur de la Motte, & de ſa Diſſertation critique ſur le Poëme

Original ; le goût que je vous connois , m'eſt garant que vous les aurez lûs avec grand plaiſir : Mais quand vous ſçaurez combien de Sçavans ſe réuniſſent contre l'un & l'autre Ouvrage , vous éprouverez peut eſtre en vous la révolution que je viens de décrire.. Non , Monſieur , non , ne ſoyez pas infidele à vos lumieres , oſez penſer par vous même , & ne prenez point l'ordre de ces ſtupides Erudits qui ont prêté ſerment de fidelité à Homere , de ces gens ſans talens & ſans goût , qui ne ſça-

vent pas ſuivre le progrés des Arts & des Talens dans la ſuc-ceſſion des ſiecles ; de ces Sco-liaſtes fanatiques qui entrent dans une eſpece d'extaſe à la lecture de l'Iliade Originale, où l'Art naiſſant n'a pû don-ner qu'un eſſai informe, & qui n'apperçoivent pas dans les travaux de noſtre âge le mer-veilleux accroiſſement de ce même Art.

Vous voyez dans ce Prelu-de que cette eſpece de Sçavans a pris parti contre Monſieur de la Motte, cela fait un grand peuple, *le Createur en a*

beni l'engeance : Mais que fait ici le nombre ? Monſieur de la Motte a bonne cauſe, & tous les talens qu'il faut pour la ſauver d'inſulte : Il eſt d'ailleurs de vrais Sçavans inacceſſibles à la prevention, chez qui les Ouvrages anciens & les Ouvrages modernes ſont en égale conſideration, qui reconnoiſſent les beautez & les défauts des uns & des autres avec une égale equité ; J'en ſçay chez qui la paſſion ne s'empare jamais des droits du goût & de la raiſon : Voila les ſeuls Oracles que doit conſul-

ter un Auteur : Ils ont prononcé en faveur de la nouvelle Iliade : Elle vaincra la jalouse rage des Confederez, & passera à la posterité comme un Ouvrage digne tout à la fois & de son Auteur, & de nostre siecle.

Laissons crier les Adorateurs d'Homere, ils feront moins de mal que de bruit ; il est bien juste aprés tout que M. de la Motte pardonne quelques excés à de pieux Fanatiques qu'il s'avise de venir troubler dans leur culte.

Je connois la plûpart de

ces Partisans outrez d'Homere, ce sont de bonnes gens qui nés sans genie, & se sentans incapables de créer en aucun genre, se sont retranchez dans la plus profonde étude de la Langue Grecque ; ils ont devoré avec fatigue les Ouvrages d'Homere, ils ont vû ce Poëte celebré d'âge en âge par des Auteurs illustres jusqu'à nos jours : A la vûë de tant d'hommages prodiguez à Homere avec continuité durant trois mille ans, ils ont esté saisis d'un saint respect pour ce grand homme, ils luy ont

voué une espece de culte, ils lisent tous les jours son divin Poëme, ils le lisent avec delices, parce qu'ils le lisent avec une foy vive : Ils sont dans un raviſſement confus, ils sont enchantez, non des beautez distinctes qu'ils découvrent en effet dans leur divin texte ; mais des hautes merveilles que leur foy leur dit y être cachées.

Nous avons vû le vieil Aristote honoré d'un pareil culte : durant plus de deux mille ans il a tenu le sceptre philosophique, ses sophimes les plus obscurs étoient autant d'Oracles,

à l'autorité desquels la raison des Philosophes cedoit sans murmure. Un Peripateticien s'imaginoit avoir la clef des mysteres les plus secrets de la nature, il répondoit à toutes questions avec une complaisance superbe, parce qu'il répondoit comme son infaillible Maistre : Les honneurs rendus au divin Aristote durant une si longue suite de siecles, ne luy permettoient pas de soupçonner qu'il fut échappé quelque chose aux lumieres de ce grand homme : Lorsqu'on demandoit à un Peripateticien les causes

causes physiques de la vertu l'Aiman, ou de l'effet pretendu sympatique de la poudre de Vitriol, il répondoit avec le bon Aristote : Il y a dans l'Aiman & dans le Vitriol calciné certaine qualité occulte qui produit les effets qui vous surprennent.

Ce seroit traiter Aristote d'imbecile, que de pretendre qu'il eût donné cette réponse, pour toute autre chose que pour l'aveu formel de son ignorance sur la difficulté proposée; car avoir recours à une qualité occulte, c'est indiquer

une cauſe quelconque qu'on ne connoiſt point, dont on n'a pas d'idée. Je croy donc devoir faire honneur à Ariſtote de ſon humble réponſe : Mais comment ſauver du mépris ces zelez Sectateurs, qui penſoient que leur Maiſtre donnoit à la difficulté une veritable ſolution ? Ils s'imaginoient donc voir clairement la cauſe de l'effet en queſtion ; ils croyoient même la faire ſentir aux autres, en leur diſant formellement avec Ariſtote ; la cauſe de cet effet eſt une qualité occulte ; ou ce qui revient au

même, la cauſe de cet effet ne nous eſt pas connuë. Lorſqu'un Diſciple oſoit demander à ſon Maiſtre ce qu'il entendoit par qualitez occultes, ce Maiſtre inſultoit à ſon peu de ſagacité, luy rendoit en nouveaux termes l'équivalent du myſtere, & forçoit l'amour propre du Diſciple à croire qu'il avoit enfin ſaiſi le mot de l'Enigme.

C'eſt ainſi que tous nos Phyſiciens abuſez par l'ancienne réputation d'Ariſtote, bornoient leur ambition à l'étude de ſes Ouvrages, & croyoient

rendre bon compte des operations de la nature, en alleguant les ſombres ſubtilitez de leur Maiſtre.

Il y a eu de tout temps des eſprits indociles à l'erreur la plus accreditée : combien de gens ont ſenti dans tous les temps que la Phyſique d'Ariſtote n'étoit qu'un amas confus de mots deſtituez de ſens : mais comment oſer hazarder une pareille verité ? N'étoit-il pas plus ſage qu'ils receüilliſſent eux-mêmes les honneurs injuſtes que l'humaine imbecilité déferoit à cette fauſſe éru-

dition, que de s'attirer par leur indiſcret aveu les outrages d'un grand peuple, que l'intereſt & l'aveugle prevention rendoient inconvertibles? d'ailleurs, pour oſer reprocher à l'Univers ſon orgueilleuſe ignorance, il falloit pouvoir mettre les hommes ſur les traces de la verité, & payer l'injure par un bienfait équivalent. Pour un projet auſſi grand, il ne falloit pas un homme moins grand que Deſcartes; ce merveilleux genie ayant jetté les yeux ſur les Ouvrages d'Ariſtote, il en

ſentit toute l'indigence. En vain le prejugé luy montroit dans un vaſte éloignement le Prince des Philoſophes recevant ſucceſſivement les hommages de tous les ſiecles ; le Cenſeur incorruptible détournoit ſes yeux de ce vain faſte, & jugeoit l'Oracle univerſel du genre humain, non ſur les témoignages de ſes credules Adorateurs ; mais ſur ſes Ouvrages mêmes. Il ſentit combien ce Philoſophe étoit éloigné de la verité. Il n'en demeura pas là, il la chercha luy-même avec la genereuſe con-

fiance que luy donnoit ſon genie immenſe. Il la trouva enfin ; un nouveau ſyſtême de Philoſophie ſe montre, un nouvel art, ou plûtôt le ſeul art de raiſonner s'introduit peu à peu dans les Ecoles : Les Sectateurs obſtinez de l'erreur ſe liguent en vain pour combattre l'évidence ; on perſecute celuy qui a oſé éclairer ſon ſiecle ; le mal eſt ſans remede, les criminels Ouvrages que l'on condamne feront les delices des races futures, c'eſt par ces Ouvrages mêmes que les hommes ſeront dorénavant for-

mez : Encore quelque temps, & tous les ſuffrages ſe réünif-ſent en faveur du Philoſophe moderne.

Ce tems eſt venu, Monſieur, la ſecte opiniâtre d'Ariſtote eſt enfin éteinte; il eſt peut être encore au fond des Colleges quelques vieux Peripateticiens qui mourront impenitens, laiſſons les mourir en paix.

Ne voyez vous pas, Monſieur dans l'hiſtoire du long regne d'Ariſtote, l'image de celuy d'Homere? La chûte de celuy-là ne vous fait elle pas preſſentir la chûte prochaine de

celui ci ? La cauſe de M. de la Motte n'eſt aſſurément pas moins victorieuſe que celle de Deſcartes : le prejugé ne parle pas plus haut en faveur de l'un qu'il ne parla autrefois en faveur de l'autre ; M. de la Motte en ſera quitte aprés tout pour quelques bons mots pedanteſques qu'il luy faudra eſſuyer de la part de nos Scoliaſtes : c'eſt avec ces armes victorieuſes qu'ils ont coûtume de combattre les Rivaux d'Homere, de Theocrite, & de Pindare : Tout Moderne qui a l'inſolente teme-

rité d'entrer en lice avec ces vieux Athletes, eſt digne, ſelon ces Meſſieurs, d'un ſouverain mépris: Les premiers hommes du ſiecle ſont ceux qui ſçavent le Grec: tel ſe croit un Homere, parce qu'il entend Homere dans la langue originale, le divin Poëte impenetrable aux autres hommes revit en luy, il eſt juſte qu'on le reſpecte en luy: Voilà donc deux hommes transformez en un ſeul; ſi vous dites du mal d'Homere, vous contriſtez ſon Synonime; vous le careſſez au contraire ſi

vous celebrez le divin Poëme. Voilà la folle illusion qui allume le zele des Homeristes ; mais le plaisant est que le Public ait si longtems servi cette même illusion. On étoit penetré de respect à la vûe d'un Pedant, dont tout le merite étoit de connoistre, aimer, & servir le bon Homere ; on rendoit à l'idolâtre les hommages acquis à l'Idole ; on ne jugeoit alors du merite d'Homere que sur la foy des acclamations pieuses de ses Adorateurs. Combien peu de gens sçavent la Langue Grecque ?

La divine Iliade n'eſtoit entendue que des Erudits, on leur envioit avec reſpect ce dépôt ſacré ; ils inſultoient impunément à nos meilleurs Ecrivains, l'injuſtice leur tournoit même à honneur, parce qu'on ſe perſuadoit que les beautez modernes comparées par eux aux merveilles antiques, leur devoient faire une impreſſion moins vive.

Noſtre erreur dureroit encore, ils ſeroient encore les objets de noſtre reſpectueuſe jalouſie, ſi Madame Dacier ne nous eût deſſillé les

yeux, en donnant une Tra-
duction fidele du mysterieux
Poëme.

Chacun cherche dans l'éle-
gante Traduction le genie
élevé d'Homere, son choix ri-
che, son goût infaillible; on
s'attend à ressentir, à quel-
que chose prés, ce ravissement
délicieux que le Texte cause:
mais je ne scay par quelle fa-
talité le Lecteur tombe dans
un ennui mortel. On trouve à
la verité de temps à autre des
traits vifs, des images heureu-
ses, des recits ornez; mais une
si petite mesure de beau ne

paye pas, à beaucoup prés, le Lecteur de tant d'abſurditez pueriles, de tant de baſſeſſes, de tant de froideurs qui font un contraſte dominant dans ce tout monſtrueux.

Nous oſons donc à preſent juger de l'Iliade; cette merveille tant vantée eſt tout au plus un beau monſtre, né, pour ainſi dire, du ſeul inſtinct d'un homme ſuperieur, je dis d'un homme ſuperieur, car ſi l'on fait attention au ſiecle groſſier dans lequel nâquit Homere, ſi l'on a égard aux mœurs ruſtiques qui reg-

noient alors, ſi l'on ne perd pas de vûe l'impoſſibilité morale d'atteindre la perfection dans un eſſai hazardé ſans le ſecours des regles & des exemples, on jugera Homere un grand genie, & le premier homme de ſon ſiecle ruſtique, en même temps qu'on jugera ſon Poëme tres-defectueux pour un ſiecle auſſi éclairé que le nôtre.

C'eſt ainſi que M. de la Motte dans ſa Diſſertation critique diſtingue l'Auteur & l'Ouvrage. Homere auroit peut être atteint la perfection, s'il fût né dans le ſiecle d'Au-

guſte ou dans le noſtre ; mais né dans des temps où l'Art ne s'étoit point encore montré, n'eſtant guidé par aucunes regles, éclairé par aucuns exemples, on luy doit tenir grand compte de ſon Poëme, tout monſtrueux qu'il eſt.

L'hommage perſonnel rendu à Homere ne ſatisfait pas ſes Adorateurs, il y va de tout pour eux de ſauver du mépris l'Ouvrage même; ils l'ont unanimement vanté comme une merveille audeſſus de tout effort humain. S'ils paſſent condamnation ſur les abſurditez impertinentes

impertinentes que reprend Monsieur de la Motte, les voilà livrez à tout le mepris dont ils sont dignes : Comment d'un autre côté se resoudre à oser défendre tant de miseres que décele leur Traduction? Dans cette étrange perplexité, ils se sont avisez d'un expedient ingenieux, à la faveur duquel ils comptent esquiver; suivons-les.

Il est vray, disent-ils, que si l'on juge d'Homere par la Traduction de Madame Dacier, quoique la plus élegante & la plus fidele qui ait paru,

on ſera à peu prés d'accord avec Monſieur de la Motte; mais il faut bien ſe garder de juger du Texte original par la Traduction Françoiſe : nôtre Langue eſt impuiſſante par elle-même à rendre la force, l'énergie, la noble harmonie des termes Grecs, elle manque de ces tours heureux, de ces expreſſions énergiques qui nous charment dans le Grec, nous ſentons la force de ces expreſſions & la nobleſſe de ces tours; mais nôtre Langue indigente nous refuſant de juſtes équivalents, nous baiſ-

ſons le ton pour nous expri-
mer en François.

Je veux bien paſſer pour un moment à ces Meſſieurs leur fauſſe ſuppoſition, que pourroient ils en conclure? Cela prouveroit tout au plus que la Traduction jetteroit quelquefois du froid dans les recits, qu'elle oſteroit de la chaleur aux ſentimens, de la vivacité aux penſées, qu'elle ne rendroit pas l'équivalent de la pretenduë harmonie de l'Original: mais Monſieur de la Motte ne juge point de l'Iliade à ces égards, il veut bien ſup-

poſer les expreſſions Grecques d'une force & d'une élegance infiniment ſuperieures à la Traduction. De quoi juge-t-il préciſement ? de l'Hiſtorique du Poëme ; j'appelle l'Hiſtorique dans un Poeme, les faits, les évenemens exprimez en recit, ou mis en action. M de la Motte examine donc la fable generale du Poëme, l'action principale, l'ordonnance de l'Ouvrage, les épiſodes ; il examine les mœurs, les caracteres de ſes Heros, dont il juge par leurs paroles & par leurs actions.

Voilà, Monsieur, les seules choses dont Monsieur de la Motte a osé juger sur la foy de la Traduction; celle de Madame Dacier avoüée par tous les Sçavans Grecs, n'a pû le tromper sur l'Historique, elle rend sûrement Homere, elle le suit dans sa course, elle bronche avec luy, se releve avec luy: enfin Madame Dacier n'a rien imaginé d'elle-même dans son Ouvrage, elle a compté rendre precisément son Original; si elle a prêté quelque charité à Homere, les Grecs n'ont qu'à la déceler,

en ce cas, la Critique de Monsieur de la Motte tombera sur Madame Dacier ; mais je serois bien garand pour elle qu'aucun de nos Grecs ne sera assez hardi pour oser démentir par écrit sa Traduction, aucun d'eux ne luy dispute l'honneur de posseder avec superiorité les finesses de la Langue Grecque ; elle a entendu Homere autant qu'on le peut entendre aujourd'huy, elle sçait beaucoup mieux encore la Langue Françoise ; elle a rendu le plus élegamment qu'elle a pû dans nostre Lan-

gue, ce qu'elle a vû, penſé & ſenti en liſant le Grec; cela me ſuffit, j'ay l'Iliade en ſubſtance, ainſi c'eſt ſur Homere même, & non ſur la ſeule Traduction, que portent les Remarques Critiques de Monſieur de la Motte, qui n'appuyent que ſur des choſes étrangeres à cette élegance prerendue des termes originaux, & à certaine harmonie attribuée au ſon de ces termes.

Mais revenons à la ſuppoſition de nos Adverſaires. Eſt il bien vray que noſtre Langue ſoit inferieure à la Langue

Grecque ? Eſt il bien vray que la Langue Françoiſe ne ſuffiſe pas à rendre parfaitement les grandes idées, les hauts ſentimens, les paſſions heroïques, les vivacitez galantes, les ſaillies ſatyriques, les naïvetez fines? A t elle mal ſervi à ces differens égards, Corneille, Racine, Moliere, Deſpreaux, la Fontaine ? Cette Langue n'a-t-elle pas auſſi ſon harmonie comme la Grecque : Quand nous liſons nos bons Ouvrages, ſoit de Proſe, ſoit de Poëſie, n'éprouvons nous pas un ſentiment confus de plaiſir, que nous

nous attribuons au ſon pretendu harmonieux des expreſſions ?

Il peut bien arriver quelquefois que telle expreſſion Grecque qui renferme un grand ſens, ne pourra être renduë en François que par pluſieurs expreſſions réünies ; mais il arrivera quelquefois auſſi qu'une penſée exprimée par pluſieurs termes Grecs, pourra être renfermée en François dans des limites plus étroites, enſorte qu'il y aura compenſation juſte.

Mais quand il ſeroit vray

que la Langue Grecque ſeroit par elle-même moins diffuſe que la Françoiſe, en pourroit-on conclure que la Langue Françoiſe ne pourroit produire en nous le ſentiment qui naît de la préciſion ? Nous accordons à un Ouvrage François le merite de la préciſion, lorſque nous ne ſentons pas la poſſibilité de renfermer en moins de paroles le ſens de cet Ouvrage, nous ne comptons pas les ſyllabes, ce calcul nous importe peu. Je vais tâcher de me faire entendre.

Je ſuppoſe l'Iliade écrite

avec l'élegance & la préciſion tant vantées, je ſuppoſe enſuite qu'on vînt à demander à Homere en quoy conſiſte l'un & l'autre merite de ſon Ouvrage, il diroit, pour donner l'idee de l'élegance, qu'il a employé dans ſa Langue les tours & les expreſſions les plus propres à repreſenter ſes idées, & à peindre ſes ſentimens ; & ſur la préciſion, il diroit qu'il n'a pas eſté poſſible de rendre en moins de paroles le ſens de ſon Ouvrage.

Si Homere avec ſon même

genie, & ſon goût, étoit né de nos jours, & qu'ayant conçû ſon Iliade, il nous l'écrivit en François, qu'il poſſedât noſtre Langue comme il poſſedoit autrefois la ſienne, ſans doute il employeroit les expreſſions Françoiſes les plus propres à rendre ſon ſens, & il s'exprimeroit avec le moins de diffuſion qu'il luy ſeroit poſſible : Ne ſentez vous pas qu'alors il ſeroit autant frappé de l'élegance & de la préciſion qu'il auroit atteint dans noſtre Idiome, qu'il le fut autrefois de l'un & l'autre merite qu'il

atteignit dans le ſien?

Si Racine avec ſon genie & ſes lumieres acquiſes, fut né dans le ſiecle d'Homere, & qu'il eût écrit en Grec les Tragedies que nous avons de luy dans nôtre Langue, il auroit fait dans cette Langue le choix heureux qu'il a fait dans la noſtre, & ſon ſtyle Grec auroit fait preciſement en Grece la même fortune que ſon ſtyle François a fait chez nous.

On ne ſçauroit dire qu'une Langue ſoit moins propre qu'une autre à la vraye peinture des penſées & des ſenti-

mens ; les mots ne ſignifient rien par eux-mêmes, c'eſt le caprice arbitraire des Nations, qui des ſons articulez a fait des ſignes fixes, au moyen deſquels les hommes ſe puſſent communiquer reciproquement leurs penſées ; chaque Nation a ſes ſignes fixes pour repreſenter tous les objets que ſon intelligence embraſſe. Qu'on ne diſe donc plus que les beautez qu'on a ſenties en liſant Homere, ne peuvent être parfaitement renduës en François. Ce qu'on a ſenti ou penſé, on peut l'exprimer

avec une élegance égale dans toutes les Langues ; & chaque Langue vous fournira les expreſſions uniques pour caracteriſer quelque penſée, quelque ſentiment que ce ſoit, & pour en fixer le degré de vivacité ou de nobleſſe. De là je conclus que ſi Madame Dacier a ſenti dans l'Iliade autant de merveilles qu'elle le publie, elle nous a dû rendre toutes ces merveilles en François avec une élegance équivalente à celle du Texte.

Il m'eſt tombé depuis peu dans les mains une Traduction

en prose de la Tragedie Angloise, intitulée Caton. Cette Traduction, quoiqu'inélegante, m'a donné une tres-haute idée de l'Original. Je voy dans le Poëte Anglois la grande partie qui caracterise nostre Corneille. Je n'ay rien vû de plus grand au Theâtre que le caractere de Caton ; il est vray que l'Auteur ne conduit pas son action avec finesse, il l'interrompt même par des Amours Episodiques d'assez mauvais goût ; mais à travers ces défauts, je voy le grand Poëte, je voy un homme illus-

tre, digne d'eſtre envié à ſa Nation.

D'où vient qu'en liſant l'élegante Traduction de l'Iliade par Madame Dacier, j'ay une ſi petite idée de l'Original? j'en ſçay la raiſon; c'eſt que le Poëme Original porte un fond ſi bizarre, ſi confus, ſi abſurde, que la decoration du ſtyle le plus riche dans une Traduction fidele, ne peut défendre le Lecteur du froid mortel, de l'inſupportable ennui que ce miſerable fond traîne à ſa ſuite.

Il n'y avoit qu'un moyen

de faire goûter l'Iliade en François, c'étoit de compoſer un Poëme Original, pour ainſi dire, qui eût pour ſujet la fameuſe Guerre de Troye, d'oſter à l'Hiſtoire monſtrueuſe d'Homere tant de traits qui bleſſent nos mœurs, qui revoltent noſtre credulité; de déguiſer en grand le bas merveilleux qui anime l'Iliade, d'en corriger les Epiſodes quelquefois ingenieux, mais toûjours défigurez; & de porter à un haut point d'élevation les caracteres bizarres des Heros Grecs & Troyens: en un

mot, il ne falloit rien moins que le grand genie, la sage hardiesse, & les riches ressources de Monsieur de la Motte, pour nous travestir le Monstre Grec, de maniere que loin de nous déplaire, il charmât nos regards.

Vous voyez, Monsieur, que je pense hautement de Monsieur de la Motte; mais je croy qu'il est du devoir d'un honneste homme de dire toûjours à ses perils, tout ce qu'il pense à l'avantage d'autrui. Je parle toûjours des bons Auteurs vivans, comme

je me perſuade que la poſterité deſintereſſée en parlera. Il n'y a pas moins de balleſſe que d'injuſtice à diſſimuler l'eſtime qu'on n'a pû refuſer à un homme ſuperieur. Adieu, Monſieur, je croy avoir ſatisfait à ce que vous exigez de moy. S'il paroiſt quelque nouveauté dans la ſuite, j'auray ſoin de vous en faire part. Je ſuis, Monſieur.

Je vous promis le mois paſſé un examen de la Tragedie de Caton, j'avois déja même fait ſur cette piece preſque autant de remarques qu'il en fal-

soit pour vous apprendre ce que le public en pense; & j'étois enfin déterminé à les faire imprimer, lorsque j'ay receu la Dissertation suivante. Quoyque j'aye senti des differences assez considerables entre mes sentimens & ceux qu'on vient de m'envoyer, j'aime cependant mieux vous faire part des raisonnements des autres que des miens. Sauf neanmoins à vous, Messieurs, à m'ordonner de vous entretenir à ma mode, quand il vous plaira m'obliger à le faire. Vous pourrez en attendant re-

cevoir comme vous le jugerez à propos, le Paralelle que je vous presente.

PARALELLE

de deux Tragedies nouvelles, dont la mort de Caton est le sujet; l'une est Angloise de Monsieur Addison; l'autre Françoise de Monsieur Deschamps.

LETTRE

à Mylord * * *

Vous vous plaignez, Mylord, fort vivement, que M.

Dacier ait decidé *qu'il ne faut pas attendre des Anglois une bonne Tragedie* ; & qu'il les ait crû incapables d'observer les regles d'Aristote : comme les jugemens de M. Dacier ne sont pas souverains, qu'on en peut appeller, & qu'on en appelle souvent ; touché de vos plaintes, Mylord, j'ay examiné cette décision, elle m'a paru aussi fausse qu'elle est injurieuse à la Nation Angloise. Les Anglois sçavent la plûpart assez de François pour profiter des remarques de M. Dacier sur la Poëtique d'Aristote.

Ceux à qui la connoiſſance du François manqueroit ou qui ſeroient détournez de ſe ſervir de ces ſçavantes remarques par la diſgrace du pauvre de Trie, ont le Commentaire Latin de Goulſton, un de leurs compatriotes, qui peut aſſurement leur tenir lieu de celuy du Grammairien François.

Vous ne ſçavez pas peut-eſtre ce qu'il en coûta à de Trie pour s'eſtre rempli de l'eſprit de M. Dacier : ſitoſt que ſa Poëtique parut, de Trie quitta tout autre Livre, il conçût d'abord un grand mépris

pris pour Corneille, il mepriſa Racine un peu moins; mais il mépriſa extrêmement la France, qui les avoit admirez tous deux. Le Diſciple de M. Dacier diſoit des François ce que ſon Maître a dit des Anglois; nous manquions à ce qu'il aſſuroit d'une bonne Tragedie, & par pitié pour ſa Nation il voulut luy en donner une parfaite; il choiſit pour ce ſujet *les Heraclides*: tout fut reglé, compaſſé ſur les remarques de M. Dacier, la piece fut joüée; mais elle ne fut joüée qu'une fois, & le public gâté par Cor-

neille n'eût ni assez d'érudition pour goûter la nouvelle Tragedie, ni assez de patience pour la souffrir. De Trie se plaignit de son guide, il ne se plaignoit pas d'Aristote, Corneille l'avoit lû ; mais Corneille n'avoit point lû M. Dacier, & de Trie l'avoit trop lû.

Vos Poëtes, Mylord, éviteront un pareil malheur, ils sont choquez du mépris que le Grammairien François a fait de leur Nation, & ils ont raison d'en estre choquez ; appartient il à un homme sans goust pour le Theâtre, sans

connoissance du Theâtre Anglois de prononcer *qu'il ne faut pas attendre des Anglois une bonne Tragedie*; s'il avoit penetré le genie Anglois, il seroit convaincu qu'il est tout tragique, & qu'il n'y a pas peut estre de Nation plus capable de donner aux pieces de Theâtre, le terrible des pieces Grecques; d'ailleurs la Langue Angloise a une force, une abondance, une liberté qui convient au Theâtre; il faudra, je l'avouë, que les Anglois captivent un peu leur imagination fougueuse sous le joug des regles,

qu'ils ne le permettent plus de Metaphores outrées, qu'ils prennent garde de tomber dans certaines baſſeſſes que les Poëtes Grecs n'ont pas aſſez évitées ; qu'ils ſe défaſſent des idées romaneſques, s'ils parviennent à ſe corriger de ces défauts, & ils y parviendront : le Theâtre Anglois égalera le Theâtre François, il ne l'a pas encore égalé, ſouffrez que je le diſe, ſouffrez même que je le prouve par un Paralelle du Caton Anglois de M. Addiſon & du Caton de M. Deſchamps. Le Caton François a eſté favo-

rablement receu du public, ja-
mais piece n'a eu en Angleter-
re un ſuccés pareil à celuy du
Caton Anglois.

Je ne puis donc mieux éta-
blir la ſuperiorité du Theâtre
François ſur le Theâtre An-
glois qu'en montrant que M.
Addiſon doit ceder à M. Deſ-
champs. Je ſuis ſi perſuadé de
la bonté de la cauſe que je
deffens & de voſtre équité,
Mylord, que je ne veux point
d'autre Juge que vous.

Caton eſt un nom fameux,
ce grand homme a donné des
exemples ſi éclatants de la-

mour de la patrie & de la liber-
té, qu'on souffroit avec peine
qu'il n'eût point encore paru
sur aucun Théâtre. M. l'Abbé
Abeille a choisi sa mort pour
le sujet d'une Tragedie: tous les
connoisseurs qui l'ont luë, ou
entendu lire en parlent avec de
grands éloges ; mais l'Auteur
s'obstine à la refuser au public.
M. Addisson & M. Des-
champs ont formé en même
temps le dessein de travailler
sur ce beau sujet, & d'abord
ils en ont apperceu la secheres-
se. Caton enfermé dans les
murs d'Utique se tua pour ne

pas tomber entre les mains de Cesar. L'Histoire ne fournit rien de plus, & pour remplir l'étenduë d'une Tragedie, il faut de la fiction & des épisodes: nos deux Poëtes ont feint en effet; mais avec cette difference avantageuse pour le François que les épisodes tiennent au sujet, qu'ils en font le nœud, & qu'ils en produisent le dénoüement. Les Episodes du Poëte Anglois sont absolument détachez de l'action principale, ils la cachent, il la font disparoistre assez souvent, en un mot ils ne servent qu'à

fournir des Scenes qui rempliſſent les vuides de la Tragedie.

Une courte Analyſe des deux pieces fera voir ſenſiblement ce défaut dans le Poëme Anglois, cette beauté dans le Poëme François.

Dans le Poëme Anglois, Caton eſt renfermé dans Utique avec peu de Romains & quelque Cavalerie Numide, qui a ſuivi le jeune Juba. Ceſar envoye propoſer la Paix, on la refuſe : il fait marcher ſes troupes. Caton ſe voyant hors d'état de reſiſter, ſe tuë. Voilà

toute

toute l'œconomie de l'action.

Voicy les Episodes.

Portius & Marcus fils de Caton aiment Lucie fille d'un Senateur Romain : Portius confident de son frere qui ne le connoist pas pour son rival se comporte en homme genereux sans vaincre son amour & sans trahir son frere. Marcus est tué, Portius épouse Lucie.

Autre Episode également déraché du sujet & du premier Episode.

Le jeune Juba aime Marcie fille de Caton, que Sempronius

Romain aime auſſi. Sempronius eſt un perfide qui veut trahir Caton. Syphax, Numide, conſpire avec luy ; ils font ſoulever les Romains : Caton les appaiſe. Syphax propoſe à Sempronius d'enlever Marcie, & de prendre les Habits Royaux de Juba pour executer ce crime avec moins d'obſtacle. Juba ſurvient, il tuë Sempronius, Syphax s'enfuit.

Le Poëme Anglois, comme on le voit, n'a plus d'unité; ce ſont trois Tragedies l'une dans l'autre, & l'Auteur a ſen-

ti luy-même que l'action principale luy échappoit ; il la rappelle de tems en tems par les reflexions que font les Amans qu'ils auroient autre chose à faire que l'amour, & que dans un si grand peril ils ont tort de s'amuser à des conversations galantes.

Le Poëte François a mieux imaginé sa fable ; il l'a disposée plus habilement.

Caton est dans Utique en état de se deffendre, si un accident imprevû ne rompoit ses mesures, & par-là sa fermeté n'est plus un desespoir

comme dans le Poëme Anglois ; il peut, il doit même refuſer la Paix. Caton a dans le Port d'Utique les Vaiſſeaux du Roy de Pont ; il a ſes Troupes campées avec les ſiennes proche le Port. Ce n'eſt pas dans Utique que ſe paſſe l'action, c'eſt dans un Palais des Rois de Numidie aſſez éloigné des murs, pour que Ceſar y puiſſe venir en ſeureté ſur la parole de Caton ; l'entrepriſe de mettre Ceſar & Caton enſemble ſur la Scene a été une entrepriſe hardie ; elle a réüſſi à M. Deſchamps. Ceſar y pa-

roît auſſi grand que le peint l'Hiſtoire ; incapable d'obéïr, digne de commander même aux Romains Maiſtres de l'Univers ; aſſez brave, aſſez ſage, aſſez heureux pour les ſoumettre par les Armes, aſſez politique pour vouloir les ſoumettre ſans combat ; intrepide ennemy, vainqueur genereux, vertueux autant que l'ambition le permet, ſenſible à l'amour, mais plus ſenſible à la grandeur qu'à l'amour. Caton l'efface un peu, il doit l'effacer ; la vertu doit briller plus que le vice, & l'infortune ſou-

tenuë avec courage, donne un nouveau luſtre à la vertu. Pharnace ce fils de Mithridate ſi fameux par ſes crimes, étoit propre à ſervir d'ombre à Ceſar, & à Caton. Le choix de ces trois caracteres ſi bien contraſtez eſt d'un grand art ; l'enchaînement de la fable marque encore mieux l'habileté du Poëte. Pharnace chaſſé de ſes Etats par Ceſar vient joindre les reſtes du party de Pompée. Arſene crûë Reine des Parthes attachée au même party par les engagements qu'avoit pris ſon pere, y vient auſſi pour

rompre ſon mariage projetté avec Pharnace, & pouſſée par un ſecret inſtinct qui la porte vers Caton ; c'eſt par leur entreveuë que la piece commence. La prétenduë Reine des Parthes eſt bientoſt reconnuë pour Portie fille de Caton.

Quand l'Auteur auroit hazardé cette fiction ſans luy donner une exacte vray-ſemblance, elle produit de ſi beaux effets, qu'on ne pourroit la condamner ; mais l'imagination de M. Deſchamps eſt toûjours reglée par un jugement ſolide : tout ce qu'il ſuppoſe convient

à ce que les Hiſtoriens nous apprennent : il feint que la femme de Craſſus avoit emmené avec elle Portie ſa niéce encore enfant, que dans la déroute de Craſſus, Portie devenuë Eſclave, fut preſentée au Roy des Parthes ; le rapport des traits de ſon viſage avec ceux de la Princeſſe ſa fille, ſeul enfant qui luy reſtoit, luy inſpire pour Portie une tendreſſe preſque paternelle : la Princeſſe meurt & le Roy auquel il étoit important de ne pas paroiſtre manquer d'heritiers, fait paſſer Portie pour ſa

fille. Cesar à qui il n'estoit pas moins important de s'assurer du Roy des Parthes, vient à la Cour de ce Monarque, sans se faire connoistre, pour le détourner d'embrasser le parti de Pompée, il ne réüssit pas : mais il voit la Princesse, il l'aime sans la connoïstre pour Portie, elle l'aime sans le connoistre pour Cesar : on arrête le Mariage de la fausse Princesse des Parthes avec Pharnace, le cœur de Portie n'y peut consentir : les crimes de Pharnace & sur tout l'assassinat de Pacorus Prince des Parthes son frere,

dont elle découvre qu'il eſt auteur, luy ſervent de pretexte pour rompre : elle a beſoin de l'aveu des chefs du parti de Pompée, elle vient l'obtenir, & elle retrouve ſon pere dans Caton, & ſon amant dans Ceſar. Son Mariage rompu détermine Pharnace à faire aſſaſſiner Caton : il le fait propoſer à Ceſar, l'illuſtre Romain a horreur de la perfidie du fils de Mithridate, & il avertit Caton : Pharnace au deſeſpoir veut perdre Caton & Ceſar, ſe rendre maître du lieu de la conference, de Por-

tie & d'Utique. Le peril de Ceſar fait accourir ſes troupes, Pharnace eſt chaſſé : mais les Romains qui ſuivoient Caton ſe réüniſſent aux troupes de Ceſar, & Caton n'a plus de parti à prendre que celuy de fléchir devant l'uſurpateur, ou de ſe tuer : Caton ne pouvoit dans ces circonſtances, en prendre un autre que celuy de la mort.

Il faut remarquer, que la liaiſon des évenemens eſt ſi bien menagée, que tout ſe réünit à l'action principale ; ſi l'arrivée de la Reine des Par-

thes, est la cause des entrepri-ses de Pharnace, qui mettent Caton dans la necessité de se tuër ; c'est encore la Reine des Parthes qui attire Cesar dans le lieu de la Conference, & qui l'engage dans le peril. Ce peril, comme on l'a vû, attire dans Utique les Troupes de Cesar, & ôte toute ressource à Caton ; il n'y a pas un évene-ment qui n'amene le denoüe-ment, tous les pas des Acteurs y tendent, si j'ose m'expri-mer ainsi.

M. Deschamps l'emporte donc pour la justesse des Epi-

fodes, il l'emporte encore par le bel effet qu'ils produisent ; le mépris que fait Caton d'un des premiers Trônes du monde, l'horreur avec laquelle il voit une Couronne dans sa famille, sont des traits bien propres à faire connoître cette grande Ame : l'amour de Cesar & de Portie, de la fille de Caton & du Tyran de Rome, intereſſe autrement que la froide galanterie de Portius & de Lucie, de Sempronius & de Marcie ; Caton obligé de la vie à Cesar, Cesar combattant pour Caton, sont des si-

tuations, s'il se peut, encore plus interessantes que l'amour de Cesar & de Portie.

Vous en conviendrez, Mylord, la constitution de la Fable dans la Tragedie Françoise est reguliere, merveilleuse, vray-semblable, interessante, grande; a-t-elle ces perfections dansl e Poëme Anglois?

Comparons maintenant nos deux Poëtes par la maniere dont ils ont soûtenu le caractere de Caton, & ceux des autres Acteurs; nous les comparerons ensuite par les situations & par les sentiments;

car pour l'expreſſion, je ſuis aſſez équitable pour ne pas juger de celle de M. Addiſon ſur une Traduction en proſe.

M. Addiſſon & M. Deſchamps ont peint tous deux Caton au naturel. Dans la piece Angloiſe l'admiration de Juba pour Caton, les cenſures que Sempronius & Syphax font de l'auſterité de ſa vertu, en donnent une grande idée; il la ſoûtient par ſa fermeté au milieu de la revolte de ſes Troupes; par la maniere dont il parle de ſon fils mort pour la patrie, par ſa mort; mais

l'opposition de Cesar necessaire pour rehausser son éclat, luy manque dans la Tragedie Angloise, & il y paroît trop peu sur la Scene. On ne le perd point de vûë dans la Tragedie Françoise. Tout ce qu'il dit porte son caractere, & tout ce qu'on dit de luy releve l'idée qu'on s'en est formé dés la premiere Scene. Le Trône des Parthes mepriſé, la Paix offerte en vain par Cesar, Caton abandonné & envelopé des Troupes de Cesar, sont des occasions où toute sa vertu doit paroître, & où elle paroît.

Achevons

Achevons le paralelle des deux Tragedies par la comparaiſon des ſituations & des ſentimens. Commençons par mettre dans tout leur jour les beaux endroits de la piece Angloiſe. Le premier ſe trouve au commencement de la cinquiéme Scene du troiſiéme Acte: on arrive juſques là par des Scenes galantes, inutiles au ſujet, par des converſations morales de Portius & de Marcus, fils de Caton, de Juba & de Syphax; par une froide Deliberation du Senat; mais il faut avoüer qu'on eſt frappé

de voir le Theâtre plein des Chefs revoltez par Sempronius, rendus immobiles, atterrez, desarmez par la presence intrepide & le sage discours de Caton.

CATON.

Où sont ces intrepides fils de Mars, qui avec tant de bravoure tournent le dos à l'ennemi, & qui avec tant d'audace se revoltent contre leur General?

SEMPRONIUS *à part.*

Que le Ciel confonde ces ames laches! comme ils sont étonnez & éperdus!

CATON.

Perfides !. eſt-ce ainſi , que vous voulez flétrir vos lauriers & ternir voſtre reputation ? reconnoiſſez vous donc que ce n'étoit ny zele pour la Patrie , ny l'amour de la liberté , ny le deſir de la gloire ; mais ſeulement l'avidité du butin & l'eſperance de partager les dépoüilles des Villes , & des Provinces conquiſes , qui vous ont conduits ici ? Animez de tels motifs , vous faites bien de vous joindre aux ennemis de Caton , & de vous ranger ſous les Etendars de Ceſar. Pourquoy ai-je échappé à la mor-

ſure fatale de l'aſpic, & aux mortelles atteintes des monſtres de l'Afrique pour voir ce que je vois aujourd'huy ? pourquoy Caton n'eſt-il pas mort ſans que vous fuſſiez criminels ? voilà ingrats, voilà mon ſein preſt à recevoir vos coups : que celuy à qui j'ay fait injuſtice frappe le premier. Parlez .. quel de vous croit avoir ſujet de ſe plaindre, ou s'imagine qu'il ſouffre plus que Caton ? y a t-il quelque diſtinction entre vous & moy ; ſi ce n'eſt dans les travaux, dans les ſoins & dans les veilles, dont j'ay la plus grande part ? n'eſt ce pas là toute la ſuperiorité

que j'ay ſur vous ?

SEMPRONIUS *à part.*

Le cœur leur manque : maudits ſoient ces traitres ! tout eſt perdu.

CATON.

Avez vous oublié les deſerts brûlans de la Lybie, ſes rochers ſteriles, ſes montagnes de ſable, ſon air infecté & ſes diverſes eſpeces de ſerpens ? qui a été le premier à frayer un chemin lorſque la mort ſe preſentoit à chaque pas dans une route inconnüe ? ou qui eſt-ce qui dans une longue & penible marche étoit le dernier de l'Armée à étancher ſa ſoif, lorſ-

que sur les bords d'un ruisseau que la fortune nous avoit fait rencontrer, vous tarissiez le courant, en beuvant à longs traits.

SEMPRONIUS.

Si par hazard on trouvoit quelque petite source, & que vous offrissiez à Caton l'eau vive, dont à peine vous aviez pû remplir un casque, ne la repandoit-il pas sans y toucher? n'a-t-il pas marché à vostre teste pendant les plus ardentes chaleurs du jour, & à travers les nüages de poussiere? son front a-t-il esté moins exposé que le vostre aux traits du soleil & à la sueur.

CATON.

Loin d'ici infames, loin dici.
Allez vous plaindre à Ceſar,
que vous ne pouviez pas ſoutenir
les travaux & les fatigues que
voſtre General eſſuye.

On conviendra que cette Scene ſeroit belle, ſi Sempronius n'y jettoit pas un Comique qui en bannit le ſerieux & le grand; ce n'eſt pas ſeulement en cet endroit que le Poëte s'abaiſſe, la converſation de Juba & de Syphax, & la maſcarade de Sempronius ſentent un peu la farce. Cette maſcarade amene une ſituation fort

touchante ; Marcie voyant Sempronius revestu des Habits Royaux , étendu mort , le prend pour Juba ; ce Prince qui survient est témoin de la douleur de sa maîtresse , & par là il apprend qu'il est aimé ; mais il ne le connoît qu'aprés s'estre trompé quelques moments , & avoir crû que Sempronius faisoit couler les larmes de Marcie. Tout ce jeu de Theâtre est conduit avec art , les sentimens sont vifs , & l'expression dans la Traduction même paroît serrée , animée & touchante.

La Scene douziéme du quatriéme Acte presente encore une belle situation : On apporte à Caton le corps de Marcus son fils, mort pour la Patrie ; Caton le plaint, mais en Caton.

CATON *rencontrant le corps mort.*

Te voilà mort, mon fils, mais tel que je t'embrasse ! arrestez mes amis : placez le devant moy, afin que mes yeux se repaissent de ce sanglant objet, & que je compte ses blessures. Que la mort est belle, lorsque la vertu l'accompagne ? qui est ce qui ne voudroit pas

estre à la place de ce jeune homme? Ah! que ne peut-on mourir plus d'une fois pour sa patrie? mais pourquoy vous affligez vous, mes amis? je rougirois de honte si la maison de Caton estoit tranquille & florissante pendant les horreurs d'une Guerre Civile..

Portius regarde ton frere, & souviens-toy que ta vie n'est pas à toy, lorsque Rome la demande.

JUBA *à part.*

Jamais mortel a-t il fait paroître tant de fermeté!

CATON.

Helas! mes amis, pourquoy pleurez vous une perte particu-

liere. C'eſt Rome qui demande nos larmes : Rome ! la Maiſtreſſe de l'Univers ; Rome ! Mere feconde des Heros, & les delices des Dieux ; Rome qui humilioit l'orgueïl des Tyrans de la Terre, & qui briſoit les fers des Nations .. Helas ! Rome n'eſt plus .. O liberté ! O vertu ! O Patrie !

JUBA *à part. Il pleure. Dieux ! quelle integrité ! quel amour de la Patrie ! il a veu d'un œil ſec un fils couché dans les bras de la mort, & il fond en larmes pour Rome.*

CATON.

Tout ce que la vertu Romaine

a dompté, tout ce que le Soleil éclaire, tout est à Cesar. C'est pour luy que les Decius se sont devoüez; c'est pour luy que les Fabius sont morts les armes à la main; c'est pour luy que le grand Scipion a fait des conquestes; & que Pompée même a combattu. Helas, mes amis! qu'est devenu le travaille des Destinées? qu'est devenu l'ouvrage de tant de siecles? où est l'Empire Romain? funeste ambition! tout est évanoüi, tout est absorbé dans Cesar! nos illustres Ancestres ne luy avoient rien laissé à vaincre que sa Patrie!

L'Auteur Anglois a disposé fort habilement son cinquiéme Acte : la seule mort de Caton le remplit, il la suspend avec beaucoup d'art ; le commencement de cet Acte est magnifique.

CATON *seul, assis & rêveur, tenant en sa main le Livre de Platon de l'Immortalité de l'Ame, une épée nuë sur la table.*

Cela ne peut être autrement... Platon tu raisonnes juste!.. Car enfin d'où nous vient cette flatteuse esperance, cet ardent desir de

l'immortalité ? d'où nous vient cette crainte ſecrete & cette horreur interieure du néant ? d'où vient que l'ame ſe revolte contre cette penſée ? c'eſt la Divinité qui agit en nous ; c'eſt le Ciel même qui nous fait entrevoir un avenir & une Eternité. Une Eternité ! idée agreable, & terrible en même temps ! dans quels mondes divers & inconnus devons-nous paſſer ? quels changemens devons-nous ſubir dans ce vaſte infini ? ce grand objet, cet eſpace ſans bornes, eſt devant moy : mais des ombres, des nuages, & des tenebres le cachent à ma veuë....

Je m'en tiens à cecy : s'il y a une Puiſsance au deſſus de nous (& les merveilles que les ouvrages de la nature étalent à nos yeux ne nous permettent pas d'en douter) il faut que cette Puiſsance aime la vertu , & ce qui eſt l'objet de ſon amour ne ſçauroit manquer d'être heureux : mais quand ? comment ? ce monde a été fait pour Ceſar ! . . . Je ſuis las de mes incertitudes : ceci les finira , (mettant la main ſur l'épée) *me voilà doublement armé ; la mort & la vie , le poiſon & l'Antidote ſont en mes mains : l'un dans un inſtant tranche le fil de mes*

jours ; l'autre m'apprend que je ſuis immortel. L'ame ſeure de ſon exiſtence, mepriſe le poignard & brave la mort. Les Aſtres perdront leur ſplendeur, la brillante lumiere du Soleil s'éteindra avec le tems ; toute la nature ſuccombera ſous le poids des années; mais mon ame joüira d'une jeuneſſe éternelle, & elle ne reſſentira aucune atteinte, parmi le furieux choc des Elemens, le naufrage de la matiere, & la diſſolution de l'Univers.

Oppoſons maintenant les beaux endroits de la piece Françoiſe aux beaux endroits

de la piece Angloiſe. Je vous avoüe que le choix de ces beaux endroits m'a embarraſſé, & que j'en omets beaucoup qui m'ont charmé, & qui plairont aux Lecteurs peut-être autant que ceux que j'oppoſe aux beautez de la piece Angloiſe.

Je vous ay fait regarder le mépris de Caton pour la Couronne des Parthes, comme une des belles ſituations de la piece Françoiſe. Ecoutez Caton l'exprimer.

Quoy mon ſang offre encore un objet à ma haine?

Quoy l'ennemi des Rois eſt pere
d'une Reine?
Dieux! juſtifiez-vous les crimes
de Ceſar?
Voulez-vous attacher les Ro-
mains à ſon char?
Ma fille par vos ſoins ne m'eſt-
elle renduë
Que pour marque de haine, &
pour bleſſer ma vûë?
Si je ſens du plaiſir à rappeller
ſes traits,
Son deſtin le détruit & le change
en regrets.
Comment me plairoit-elle avec
une Couronne?
Rome me le défend, ſi le ſang

me l'ordonne.
La nature feroit en ce moment
cruel
D'un pere trop ſenſible un Ro-
main criminel.
Que ma fille renonce à la gran-
deur ſuprême !
Hâtons-nous de fouler aux pieds
ſon Diadême.

Le reſte de la Scene eſt de même force : le commencement de la ſeconde Scene du ſecond Acte ſuffiroit pour faire connoiſtre Caton.

CATON.

Eh bien, Domitius, qu'avez-
vous à me dire ?

DOMITIUS.

Cesar m'a commandé, Seigneur, de vous instruire ...

CATON.

Quoy Cesar vous commande? & vous obéïssez!

DOMITIUS.

Oüy, Seigneur.

CATON.

Vil esclave, arrêtez, c'est assez.
C'est trop deshonorer vos glorieux Ancêtres
Qui n'avoient comme moy, qu'eux & les Dieux pour Maistres.

Deux vers de la premiere Scene du troiſiéme Acte donnent la veritable idée de Celar Amant.

L'amour n'enchaîne pas les Heros à ſon char,
Et Ceſar en aimant n'en eſt pas moins Ceſar.

La Scene ſeconde du troiſiéme Acte, où Portie reconnoît ſon Amant dans Ceſar, met l'un & l'autre dans une ſituation touchante. La conference de Ceſar & de Caton qui ſuit, étoit un endroit perilleux pour l'Auteur. La conference de Serrorius & de Pom-

pée eſt un modele qu'il eſt
preſque impoſſible d'égaler ;
il eſt même plus difficile de
faire parler Ceſar & Caton ,
que de faire parler Sertorius
& Pompée : la conference de
Caton & de Ceſar a plû ce-
pendant , & plû ſi generale-
ment , que les Critiques les
plus impitoyables n'ont oſé y
toucher : je ne la tranſcriray
pas, vous l'aurez lûë, Mylord ,
plus d'une fois , & mille gens
la ſçavent par cœur.

Quand on ſe plaint que
M. Deſchamps n'a pas fait Ce-
ſar aſſez grand , fait-on reflé-

xion à ces six vers que dit Ca-
ton dans la premiere Scene du
quatriéme Acte.

S'il nous étoit permis de nous
choisir un Maistre,
Peut-être Cesar seul meriteroit
de l'être;
Mais il veut s'élever sur le dé-
bris des Loix,
Asservir des Heros qui détrônent
les Rois,
Et cette ambition, ce penchant
detestable
Du plus grand des Mortels en
fait le plus coupable.

Quelles situations que cel-
les des deux Scenes suivantes?

Portie reconnoît qu'elle eſt fille de Caton. Caton reconnoît que ſa fille aime Ceſar. Ceſar reconnoît que ſa Maîtreſſe eſt fille de ſon plus grand ennemy ; que leurs ſentimens ſont conformes à leur caractere. Ecoutons-les.

PORTIA.

Il eſt vray, ma naiſſance a
droit de te ſurprendre,
Je l'ignoray toûjours, & je viens
de l'apprendre ;
Voy, Ceſar, à quel point mon
deſtin eſt affreux,
Tu m'aimois & mon cœur répon-
doit à tes vœux.

Je

Je dois en fremissant rougir de
ma victoire,
Et je trouve ma honte où je met-
tois ma gloire.
Ah ! devois-je éprouver en ce
funeste jour,
Que l'innocence est peu d'accord
avec l'amour ?

CESAR.

Et pourquoy regarder nostre
amour comme un crime ?
De la haine pourquoy le rendre
la victime ?
C'est un present du Ciel qui veut
nous réünir.

à Portia.

Loin de le mépriſer, il faut l'entretenir.

à Caton.

Pourquoy nous ſéparer quand le Ciel nous aſſemble?

à l'un & à l'autre.

Que la paix & l'hymen nous uniſſent enſemble.

CATON.

Je donnerois plutoſt en Sacrifice aux Dieux
Et le ſang de ma fille & le mien à tes yeux.
Ceſar, par cet hymen ne croy pas me ſurprendre;

L'infortuné Pompée en devenant
ton gendre
Ne pût se garantir des traits de ta
fureur ,
Et ce lien sacré commença son
malheur.
Mais quand à cet hymen Caton
pourroit souscrire ,
Ton cœur insatiable affamé de
l'Empire ,
N'en seroit pas moins fier , ny
moins ambitieux ,
Et je me chargerois d'un forfait
odieux.

La nouvelle de la perfidie de Pharnace qui veut s'emparer du lieu de la conference

finit cette belle Scene. Cesar court s'y opposer, ce qu'il dit peint au naturel son intrepide generosité.

CESAR *à Portia.*

Ne vous allarmez pas du sort qui nous menace,
J'ay puni Ptolomée & puniray Pharnace.
Le Ciel feroit en vain des mortels genereux
S'il ne les rendoit pas quelquefois malheureux.

Le cinquiéme Acte est assûrement le plus beau de la piece ; l'action y est vive, & comme Horace le prescrit,

elle va rapidement à la fin. Cesar revient aprés avoir repoussé Pharnace : Portie le recoit en luy demandant :

Cesar, est-ce un Romain qui paroist en ces lieux,
Ou n'est-ce qu'un Tiran qui se montre à mes yeux ?

Toute cette Scene est comparable aux plus belles Scenes des Tragedies les plus estimées. Portie offre à Cesar de l'épouser, pourvû qu'il laisse Rome libre: Cesar a de la peine à sacrifier son ambition à son amour. Portie s'en irrite; son transport n'est pas fort

inferieur à la fureur de Camille dans l'Horace de Corneille, & il eſt mieux placé.

PORTIA.

C'en eſt trop, il eſt temps que mon courroux éclate,
Moy-même je rougis de l'eſpoir qui te flatte :
N'attend pas que l'hymen d'un Tyran tel que toy
Soüille la pureté du ſang qui coule en moy.
Mon cœur de ſon amour ne triomphoit qu'à peine,
Mais tes cruels refus me livrent à la haine ;
Si ton bras deſtructeur met au

joug l'Univers,
Par une prompte mort je previen-
dray tes fers.
Tu ne commanderas qu'à ces ames
ſerviles
Qui t'ont prêté leurs bras dans
les Guerres Civiles.
A ces perſecuteurs des vertus de
Caton,
A ces ingrats Romains, qui n'en
ont que le nom.
Puiſſent tes Succeſſeurs pour
monter à l'Empire
Chercher avidemment l'un l'au-
tre à ſe détruire;
Du fer & du poiſon emprunter
le ſecours;

D'un pere vieillissant precipiter
les jours ;
Exercer dans la paix les fureurs
de la guerre ;
Faire un bucher de Rome, un
desert de la terre ;
Unir étroitement par un crime
nouveau
Les vivans & les morts dans
le même tombeau ;
Par un hymen prophane & des
liens impies
Epouvanter les Cieux, & même
les furies ;
Et pour voir à plaisir la source
de leur sang,
D'une mere immolée ouvrir le
triste

triſte ſlanc!
Puiſſent tous leurs forfaits eſtre
peints dans l'Hiſtoire!
Puiſſe à jamais le monde abhor-
rer ta memoire!
Puiſſe-t-il indigné contre tant
de fureurs
N'accuſer que toy ſeul de toutes
ces horreurs!

Cependant les Troupes de Ceſar qui croïent qu'on a manqué à la parole donnée à leur General, & qui imputent à Caton la perfidie de Pharnace, fondent ſur le peu de Troupes qui reſtoient à cet illuſtre Romain; prêt de tom-

ber entre les mains des enne-
mis il ſe donne la mort. Ceſar
arrive trop tard pour l'empê
cher ; on apporte Caton mou-
rant ſur le Theâtre, ſes der-
nieres paroles ſont dignes de
luy ; on les comparera ſans
doute avec ce que dit Mithri-
date mourant, & Racine
peut-être ne l'emportera pas
ſur M. Deſchamps de toutes
les voix.

PORTIA.

Ah ! mon pere....

CATON.

Etouffez d'inutiles douleurs ;
Rome ſeule en ce jour doit exciter

vos pleurs ;
Rome preſte à perir , noſtre chere
Patrie ,
Qui d'un cruel Tiran éprouve la
furie.
Pleurez Rome . . . pour moy mon
deſtin eſt trop beau ,
La liberté me ſuit dans la nuit
du tombeau :
Le trépas de Caton eſt un choix
volontaire ,
Le Ciel n'en a pas fait un mal-
heur neceſſaire.
Au milieu des horreurs du plus
cruel deſtin ,
J'ay vêcu glorieux , & j'expire
en Romain.

Souvenez-vous toûjours de qui vous êtes née.

PORTIA.

A mourir avec vous je me suis condamnée.

CATON.

Vivez.

PORTIA.

Quoy dans les fers je traînerois mon sort?

Que je vous doive tout, & la vie & la mort?

CATON.

Vous estes libre encor, abandonnez Utique,

Tâchez de soutenir la liberté publique:

Vivez pour servir Rome, &
que vos pas errans
Cherchent tous les climats enne-
mis des Tirans.
L'Espagne maintenant doit estre
vostre azile.
Eteignez à jamais une flame ser-
vile.
Au salut de l'Etat dévoüez vôtre
cœur,
Que Rome en vostre Epoux trou-
ve un Liberateur.
Que je revive en vous, que ma
haine implacable
Soit toujours par vos soins aux
Tirans formidable.
Ma fille, approchez vous: dans

cet embrassement
Si nouveau pour mon cœur, si
doux & si charmant,
D'un pere qui des Cieux va quit-
ter la lumiere,
Ma fille, recevez la vertu toute
entiere.

Le procés est instruit, prononcez Mylord; je l'ay dit, & je ne m'en répens pas, je consens d'être jugé même par un Anglois. Au reste, je n'ay point eu d'autre intention que d'exciter entre M. Addisson, & M. Deschamps, une émulation qui anime le dernier à marcher sur les pas de Cor-

neille, & qui pousse le premier à donner un Corneille à l'Angleterre.

Même beauté, tant soit exquise,
Rassasie & soule à la fin.
Il me faut d'un & d'autre pain.
Diversité c'est ma devise.

Dans les Livres qui ne traitent que d'un même sujet, les Auteurs ont raison d'allonger la courroye autant qu'ils peuvent, pour remplir leur Volume. Il n'en est pas de même du mien, les sujets les plus opposez s'y assemblent en foule, & maintenant chacun à l'envi

y veut avoir ſa place, il n'y a pas juſqu'à la Lune qui y a rétenu la ſienne, & qui prétend que Mercure luy rende au moins douze fois hommage, en conſideration des douze viſites que tous les ans elle rend à noſtre Hemiſphere. J'y conſens, Madame la Lune, & c'eſt pour l'amour de vous que je vais à mon ordinaire conter l'Hiſtoire de ce mois.

S'il faut s'en rapporter à l'autorité de Fulvius & de Junius, ces deux Auteurs pretendent que Romulus impoſa le nom aux dix premiers mois de

l'année, dont le premier commençoit par Mars & finissoit par Decembre. Il l'appella Martius en memoire de Mars son Pere, comme Avril en l'honneur de Venus Aphrodite, à laquelle il attribuoit l'origine de ses Ayeux.

Varron cependant a cru que ce premier mois de l'année Romaine n'a reçu le nom de *Martius* qu'à cause que Mars étant le Dieu de la guerre, ils luy donnoient la premiere place par inclination. Ovide en rend même la raison dans les deux vers suivants.

MERCURE

Mars Latio venerandus erat,
quia præsidet armis,
Arma feræ genti, remque, decusque dabant.

Le premier jour de ce mois les Dames Romaines servoient à table leurs Domestiques, imitant en cela leurs Maris, qui, en Decembre, en usoient ainsi envers leurs Esclaves, pendant les Festes Saturnales.

Elles celebroient cette Feste fort religieusement, parce que selon Festus, ce fut en ce jour qu'elles rendirent leur premier culte dans un Temple dedié à

Junon Lucine, Divinité qui presidoit à l'accouchement des femmes. Selon Servius ce fut à cause de la Paix jurée entre les Romains & les Sabins, par la mediation des Sabines qui avoient été enlevées par les premiers. Les Romains fêtoient également ce jour en memoire de cette Paix.

Ce jour & les suivans sont encore connus par la feste des *Anciles* ou Boucliers sacrez que l'on croyoit être tombez du Ciel, du Regne de Numa, & que l'on regardoit comme un gage tutelaire de la Ville de

Rome : comme l'on danſoit beaucoup en ce jour ; on l'appelloit auſſi la feſte des Saliens.

Ces peuples avoient la ſuperſtition de ne ſe point marier en ce mois, ou s'ils le faiſoient, ils n'en auguroient pas favorablement, par la raiſon que Mars n'avoit pû ſeduire Minerve, qui pour avoir conſervé ſa virginité, fut nommée Nerine.

Le 17. de Mars arrivoient les feſtes des Bacchanales qui ne le cedoient point en folies à celles de noſtre Carnaval.

Ceux qui voudront paſſer pour Erudits, apprendront ici que ce mois ſe nommoit chez les Grecs, *Munichion.*

Mais ceux qui ſe contenteront de paſſer pour d'indulgents Lecteurs du Mercure, aimeront bien mieux, que l'intelligence de l'éthimologie d'un vilain mot Grec, la nouvelle qu'ils vont lire.

L'INTERPRETE GALANT, Nouvelle.

Il eſt des filoux qu'on ne peut haïr; on doit même ſça-

voir bon gré à celuy qui cherche depuis deux mois à meriter l'eſtime de Mademoiſelle Lheritier connuë ſous le nom de Thelefille, & par les jolies choſes qu'elle a données au public. Les Academies de Padoüe & de Touloufe luy ont envoyé avec diſtinction des Lettres d'Academiciene, qui rendent ſon ſort glorieux. Un inconnu ſous le nom de M. de Courpuis qui a voyagé pendant plus de dix ans dans l'Aſie, luy a écrit depuis ſix ſemaines deux Lettres accompagnées de petits preſens qu'-

elle a reçus comme envoyez de la part de l'Ambassadeur du Roy de Perse, & certifiez du seing contrefait de M. de Courpuis, Interprete & Secretaire de son Excellence, & ancien amy de Mademoiselle Lheritier, qui seroit fort aise de sçavoir à qui elle a l'obligation & des Presents, & des Lettres galantes que le faux de Courpuis luy a écrites de la part du Seigneur Ochus. La premiere Lettre commencée en stile Persan est datée du six Fevrier. Voicy ce qu'elle contient.

MADEMOISELLE,

Que la prunelle de mes yeux soit le centier de vos pieds, & que vôtre renommée brille & augmente de jour en jour, ainsi que fait tous les ans le Soleil dans sa course.

Le grand Sophi, mon souverain Seigneur & Maistre, ayant entendu de toutes parts de magnifiques recits de Loüis le Grand vôtre Roy, m'a envoyé l'en feliciter, & luy rendre les témoignages d'estime que merite son long & glorieux Regne, & luy en souhaiter

souhaiter une longue continuation.

Il m'a chargé de plus de faire choisir les meilleurs Peintres de Paris pour avoir les Portraits de toutes les Dames qui s'y signalent par les talens de leur esprit ; il a déja les Portraits de feu Mesdames de la Suse, de Villedieu, des Houlieres, & de Mademoiselle de Scudery, & il attend avec impatience le vôtre, Mademoiselle, & ceux de Mesdames Dacier, Barbier, & de Mademoiselle des Houlieres ; ces Tableaux seront honorez de siecle en siecle dans la Galerie des Sophis, dont

les ſujets naiſſent toûjours avec une eſtime infinie pour les Muſes.

Le ſucre & le caffé étant en uſage chez les Européens comme chez les Perſans, j'ay eſperé que vous voudriez bien, Mademoiſelle, en accepter de la part du plus humble & du plus obéïſſant de tous vos ſerviteurs,

Ochus, Ambaſſadeur du Roy de Perſe.

Par Monſeigneur Ochus, de Courpuis, Interprete & Secretaire de ſon Excellence.

Mademoiſelle Lheritier qui ne manque à rien, remercia par le Poëme qui ſuit: le Cour-

rier de M. de Courpuis s'engagea à repaſſer dés le lendemain chez elle ſur les dix heures du matin, parce que ſon Maiſtre tres occupé aux dépêches de Monſeigneur Ochus, ne pourroit pas venir luy-même apprendre le ſort de la Lettre de ſon Excellence.

AU ROY DE PERSE.

Auguſte ſouverain des climats
que l'Aurore
Seme de ſes premiers rubis,
Lorſque ſous ſes pompeux habits,
De mille feux divers l'horiſon
elle dore.

Successeur du vaillant Cirus,
Honneur de l'Orient ; ô Ciel le
puis-je croire ?
Quoy mes foibles talens, grand
Roy, vous sont connus ;
Du Trône où vous brillez en-
vironné de gloire,
Dois-je me flatter puissant Roy,
Que vous daignez penser à moy.
Il est vray que l'amour que j'ay
pour la Science,
Qu'à tout autre plaisir mon cœur
sçait preferer,
Peut me permettre d'esperer
La glorieuse bienveillance,
Dont vostre ame sublime a dai-
gné m'honorer ;

Cette grande ame encore a ſçu con-
ſiderer
Le zele vif, ardent, plein de
tendreſſe
Qui m'anime ſans ceſſe
Pour ce Roy modele des Rois,
Dont nos heureux climats ſui-
vent les douces loix:
Heros par ſes exploits, comme
par ſa ſageſſe,
Et qui le front orné des couronnes
de Mars,
Fait triompher la Paix, les Mu-
ſes, & les Arts;
Je me flatte donc que le zele,
Que pour un tel Heros mon cœur
fit toûjours voir,

Et l'amour ardent & fidele
Qui me fait en tous lieux honorer
le ſçavoir ,
Seuls ont formé pour moy quelque
bruit propre à plaire
Au Roy le plus fameux que l'O-
rient revere ;
Ces deux juſtes penchants que
j'ay receu des Cieux
Uniſſent mon nom à vos yeux ,
Avec ceux de ces Heroïnes ,
Dont les Vers ſont ſi gracieux ,
Dont les lumieres ſont divines.
Daignant ainſi m'unir aux Sa-
phos, aux Corinnes,
Grand Roy, que vous rendez
mon deſtin glorieux ;

Vous, illustres Dacier, Barbier,
& des Houlieres,
Pour vos doctes pinceaux quelles
riches matieres,
Par un rare avantage on verra
nos portaits
Dans le magnifique Palais
D'un Roy de qui le Diadême
Eclate dans tout l'Univers :
Mon esprit enchanté de cet hon-
neur suprême,
Va faire mille efforts divers,
Pour s'élever sans cesse au-dessus
de luy-même,
Et tracer par de brillans traits
De ce Roy genereux l'auguste
bienveillance

Et la magnificence.
Oüy digne poſſeſſeur du Trône de
Cirus,
Quand voſtre Ambaſſadeur, le
tres galant Ochus,
M'en auroit un peu fait accroire,
Ma Lyre avec éclat racontant
voſtre Hiſtoire,
Fera voir aux mortels par de no-
bles accens,
Que dans le divin art des Filles de
Memoire,
On augmente bien ſes talens,
Alors qu'on a cuëilly les doux
fruits de la Gloire.

Le faux de Courpuis informé que ſon jeu n'avoit pas déplû

déplû à Mademoiſelle Lheritier, s'en eſt attiré un Remerciment par les vers qu'elle fit, aprés avoir receu de ſa part un ſecond Preſent avec la Lettre ſuivante datée du deuxiéme Mars.

MADEMOISELLE,

Il eſt bien juſte que ſon Excellence ſoit des premiers à vous aſſurer qu'on trouve mille beautez dans le Poëme que vous avez fait pour le Roy de Perſe; il s'écria dés que je luy en eut rendu le ſens en Perſan. O Kaia verras miris

Mars 1715. N

ſordhain Brux gonce , Klos
eriſnil hinius s'Rein di Perſas,
paroles qui veulent dire : O fille
vertueuſe & ſçavante qui con-
noiſſez comme moy, la puiſ-
ſance & les belles qualitez du
Monarque qui gouverne le
vaſte Empire des Perſes: *Il me*
commanda dans le même inſtant
de le traduire à la lettre, en
Perſan, diſant qu'il n'auroit rien
manqué au plaiſir que vous luy
avez fait, ſi vous euſſiez bien
voulu le traduire vous-même,
vous dont la connoiſſance pour
toutes les Langues eſt telle que les
Académies étrangeres ſe ſont fait

bonneur de vous donner le pre-
mier rang entre ceux qu'on y re-
çoit ; c'eſt ſans doute dans voſtre
bel ouvrage, Mademoiſelle, que
ſon Excellence a trouvé des lu-
mieres & des inſtructions pour
complimenter Loüis le Grand ; car
dés qu'il vit ce Heros, il le re-
connut aux traits dont vous l'a-
vez deſigné dans voſtre Poëme,
& ſaiſi d'admiration à ſa vûë,
il s'humilia devant luy, en cou-
vrant ſes yeux ébloüis de l'éclat
qui l'environnoit : il finit ſon
Compliment en diſant que l'heri-
tier du Roy de Perſe luy envieroit
le plaiſir & l'bonneur qu'il avoit

d'avoir été nommé Ambassadeur auprés d'un Prince qui surpasse tout ce que nos peres ont vû de plus grand & de plus magnifique. Ce Compliment, que la verité soûtient, a plû à toute la Cour, & est au gré de toutes les personnes qui en ont connoissance. Son Excellence, Mademoiselle, vous prie de vouloir bien accepter la cassette qui vous sera presentée de sa part par l'Envoyé que vous depute, MADEMOISELLE,

Vostre tres-humble & tres-obéïssant serviteur de Courpuis, Interprete & Secretaire de Monseigneur Ochus.

On ne doute pas que Mademoiſelle Lheritier deſabusée de tout ce que le faux Interprete luy a voulu faire croire, & du Roy de Perſe, & de ſon Ambaſſadeur, n'ait fait malgré les innocentes ſupercheries du faux de Courpuis, le Poëme qui ſuit en ſa faveur; affectant neanmoins toûjours la même credulité, & pour joüer juſqu'à la fin le même rôlle, elle l'a donné ſous le nom de l'Ambaſſadeur du Roy de Perſe.

A L'AMBASSADEUR OCHUS.

Ambassadeur du Roy le plus
puissant d'Asie,
Habile & genereux Ochus;
Malgré tout le plaisir dont mon
ame est saisie,
J'ay l'esprit interdit, confus;
Et je ne puis qu'à peine exprimer
ma surprise;
Ne ferois-je point de mépriſe,
Si j'allois aujourd'huy croire de
bonne foy,
Que le fameux Sophi ſucceſſeur
de Cambiſe

Si gratieusement s'avise
De penser quelquefois à moy :
Quoy donc le Souverain de vostre
vaste Empire,
Sçauroit que dans Paris Thelesile
respire,
Aimant & l'Histoire & le Plan
De Persepolis, d'Ispahan ;
Mais pour sçavoir enfin ce qu'il
faut que j'en pense,
Daignez bientost Seigneur Ochus,
Par l'honneur de vostre presence,
Eclaircir mon sort là dessus ;
Et de grace daignez de plus
Montrer vos Lettres de creance ;
Vous écrivez d'un tour si rempli
d'éloquence,

Que vous ſéduiriez aiſement
Un cœur moins que le mien rem-
pli de défiance ;
Mais enfin ce tour ſi charmant ,
Soit qu'il vienne d'Ochus , ou
d'une amie illuſtre ,
De l'Orient a tout le luſtre.
O vous donc qui joignez à de ſi
doux encens
Encor de graticux preſens ,
Paroiſſez à nos yeux , calmez la
Jalouſie ,
Ou de l'Europe , ou de l'Aſie ;
Ah que l'une des deux enviera
vos talens.

La Caſſette que le faux de Courpuis avoit envoyée avec

sa seconde Lettre fut annoncée dés le même jour aux meilleures amies de Mademoiselle Lheritier, & toutes furent invitées de venir dés le lendemain partager avec elle les choses rares qu'elle pouvoit contenir ; chacune à son gré s'y destina un bijoux, ou en bague, ou en Croix ; les rubis & les perles étoient leurs moindres esperances, & Mademoiselle Lheritier qui assura à toutes les Dames qui entroient chez elle, qu'elle avoit une cassette tres-lourde à partager avec elles ; leur fit enfin servir

un bon ambigu, où la caſſette devenuë pâté de canards d'Amiens, étoit en beau point de vûë, ſur un ſurtout, au milieu de la table ; on avoit faim, & tous dirent d'une voix que M. de Courpuis faiſoit ſes preſents tres à propos ; les Dames opinerent, & aſſurerent toutes que le faux de Courpuis étoit preſent ; celuy qu'elles nommerent ne s'en défendit point trop ; on bût à ſa ſanté, on le remercia, & on l'aſſura fort que pareilles ſupercheries ſeroient toûjours bien receuës.

Tout ce qu'on a lû juſqu'à preſent me paroît aſſez moderne, ce quon va lire ne l'eſt pas moins, c'eſt un Decret du Roy d'Eſpagne qui a été publié dans les Conſeils & Tribunaux de Sa Majeſté Catholique.

Decret du Roy d'Eſpagne.

Le Gouvernement de mes Peuples & de mes Royaumes eſtant le ſeul objet que je me propoſe, & l'unique but de mes deſirs, la conſervation de la Religion dans ſa plus gran-

de pureté, & ſon progrés, le ſoulagement de mes ſujets, l'exacte & rigide adminiſtration de la Juſtice, l'extirpation des vices, & l'élevation des vertus, ainſi que les devoirs de la Royauté, les premieres obligations des Monarques, les ſoins indiſpenſables & neceſſaires auſquels *Dieu* les attache, en leur commettant la ſuprême puiſſance, doré-navant attentif plus que jamais à la ſeureté de ma conſcience inſeparable de ces devoirs, quoyque j'aye déja été en cela prévenu par les Rois

mes Predeceſſeures, & que moy même j'aye pluſieurs fois chargé mon Conſeil de contribuer à ce que deſſus, en tout ce qu'ils conviendroit ; j'ay ſouhaité renouveller cet ordre, avec le commandement de veiller & travailler avec tout le ſoin & l'attention poſſible à l'entier acompliſſement de cette obligation; & j'entens & veux pour cet effet que donesnavant il me ſoit repreſenté non ſeulement ce qui ſera convenable & neceſſaire avec une entiere liberté, & ſans être retenu par aucun reſ-

pect humain; mais encore que les gens prépoſez examinent & repliquent à mes reſolutions lorſqu'elles paroîtront contrevenir à ce Decret, ce qui pourroit arriver faute d'un aſſez meur examen, & d'une parfaite connoiſſance, proteſtant devant Dieu que je ne veux me ſervir de l'autorité qu'il m'a donnée, que pour ſa gloire & la fin pour laquelle il me l'a confiée; & que je me décharge devant ſa Divine Majeſté ſur mes Miniſtres, de tout ce qu'ils executeront de contraire à ce que je leur or-

donne par ce Decret, ne pouvant me dire heureux, ſi mes Sujets ne le ſont ſous mon Regne, & ſi Dieu n'eſt pas ſervi dans les Terres de mon obeïſſance, (comme il doit l'être,) par un malheur attaché à la corruption & à la foibleſſe de noſtre nature humaine; je prétens qu'il le ſoit au moins avec plus d'obeïſſance à ſes Loix & à ſes Preceptes, qu'il ne l'a été juſques ici; que cela ſoit leu & verifié au Conſeil des Indes pour le faire executer.

Au Retiro ce 10. *Février* 1715.

C'eſt ici, ſi je ne me trompe, la place des nouvelles d'Eſpagne.

A Madrid ce 18. *Février* 1715.

Monſieur Orry partit la ſemaine paſſée pour France aprés avoir remis les papiers & effets dont il étoit chargé, & l'on dit comme une choſe ſeure que le Fiſcal Macanaſe a entrepris le même voyage.

Dans

Dans le même temps l'on remit un Decret demandant compte des Miniſtres qui étoient dans les Conſeils avant le nouvel établiſſement, ou nouveau plan, les ſalaires & appointemens dont ils joüiſſoient, & ce qu'ils étoient devenus, afin de faire compenſation avec ceux qui ſe payent actuellement, ce qui eſt le commencement d'une grande reforme, & qui fait preſumer que les choſes vont eſtre rétablies en leur premiere ſituation.

Le Cardinal del Judice a été

en chemin plus longtemps que l'on ne croyoit, puiſqu'il n'arriva qu'hier: il fut en droiture ſaluer le Roy, qui le receut avec de grandes démonſtrations de joye, & qui luy fit preſent à ſon arrivée de la Maiſon du Duc de Montleon qui a eſté confiſquée au profit du Roy.

La Reine a eſté indiſpoſée ces jours ci, & la grande quantité de ſang qu'elle a perdu a entierement diſſipé le ſoupçon que l'on avoit de ſa groſſeſſe; elle s'eſt divertie dans ſon appartement à faire repre-

fenter des Comedies Eſpagnoles & Françoiſes.

L'on écrit de Barcelone que de l'ordre du Viceroy on a enlevé Dom Joſeph Pinos & Dom.... Piguera, & que l'on les a tiré de nuit de la Ville ſans qu'on ſçache ce qu'ils ſont devenus, & comme ils ont fomenté la derniere rebellion, il faut qu'on ait reconnu en eux quelque deſſein de remuer encore; mais le reſte du Païs eſt fort tranquille, & les contributions ſe payent regulierement.

Tout paroît fort diſpoſé

pour l'expedition de Majorque & l'on ſçait que les Vaiſſeaux ſont ſortis d'Alicante le trois.

Le Marquis de Manſera, Conſeiller au Conſeil d Etat & Préſident de celuy d Italie eſt mort âgé d'environ cent ans. Il n'a d'autre heritier que M. le Comte de Pondomar ſon neveu.

Depuis le voyage de M. Orry on a fait des fonds pour équiper & mettre à la Mer les ſix Vaiſſeaux qui ſont fabriquez depuis prés d'un an.

De Madrid ce 26 Février 1715.

Sa Majesté a nommé M. le Cardinal del Judice pour Ministre d'Etat avec ordre des affaires Etrangeres: pour la Guerre, le Marquis de Bedmar: pour les Indes, le Comte de Frigiliana: pour la Marine, & le Commerce, le Duc de Veraguas: & pour son Ambassadeur à la Cour de France, le Prince de Chelamar, Grand Ecuyer de la Reine nostre Maîtresse.

Sa Majesté tres-Chrétien-

ne a auſſi nommé pour ſon Ambaſſadeur en cette Cour le Duc de S. Aignan.

Le Roy nôtre Sire a accordé aux Lieutenans Generaux, Marêchaux de Camp, & autres Chefs, les emplois ſuivans.

En Catalogne.

Le Gouvernement de Tarragone au Lieutenant General Dom Joſeph Armendarix: la Lieutenance de Roy de la même Province, au Brigadier & Colonel Dom Martin Boneo: la Lieutenance de Roy de Barcelone au Brigadier

Dom Pedro Rubio, le Gouvernement de Montjoüi, au Colonel Dom Juan de Leon, le Gouvernement de Gironne au Lieutenant General le Baron de Capres : la Lieutenance de Roy de Gironne au Brigadier Dom Antonio Manso : le Gouvernement de Laleu de Urgel & Castel Ciudad au Lieutenant General Dom Prosper Borboom : celuy de Puycerda au Maréchal de Camp Dom Melchior Mendieta : celuy de Cardonne au Brigadier Dom Fernando Pinacho : celuy de Ostalric au Brigadier Dom

Manuël Maldonado.

En Arragon.

Le Gouverneiment de Jaca au Maréchal de Camp Marquis de Villa Fuerte : la Lieutenance de Roy de Xaca au Colonel Dom Franciſco Ruix de la Torre : celuy de Venaſque au Sergent Major Dom Juan Prieto : celuy de Muella au Lieutenant Colonel Dom Sebaſtien Ninpho de Nuix deUribé : l'Employ de Sergent Major de Sarragoſſe au LieutenantColonel Dom Guillen Clou de Guſman.

En

En Valence.

Le Gouvernement d'Alicante au Maréchal de Camp Dom Joseph de Chaves : la Lieutenance de Roy de Denia au Mestre de Camp Dom Francisco Antonio Morales.

Dans le Royaume de Murcie.

La Lieutenance de Roy de Cartagene au Colonel Martin Prompt de Madrid.

Coste de Grenade.

Le Gouvernement de Malaga au Lieutenant General Dom Horaclo Copola.

Coste d'Andalousie.

Le Gouvernement de Cadis

au Lieutenant General Marquis de Ceva Grimaldi.

Estramadure & Castille.

Le Gouvernement de Badajoz au Lieutenant General Dom Diego Isturiz : le Gouvernement d'Alcantara au Marêchal de Camp Dom Thomas Vicentelo : celuy de Ciudad Rodrigo au Marêchal de Camp Dom Blas Dragonet : celuy de la Moralija au Capitaine de Cavalerie Dom Ignacio Capacho.

Galice.

Le Gouvernement de la Corogne au Mestre de Camp

Dom Joſeph Azuara : celuy de Vigo au Colonel Dom Joſeph de los Herreros, & ils ont ordre de commander en la maniere ſuivante.

Catalogne.

Pour le commandement des Vigueries de Barcelone & de Vich, le Lieutenant General & Gouverneur de Barcelone Marquis de Lede : pour celuy des Vigueries de Tarragone, Monblanc & Panades, le Lieutenant General Dom Joſeph de Armendariz, Gouverneur de Tarragone : pour celuy de la Viguerie de Tortoſe, le

Gouverneur de la Place, & Lieutenant General Chevalier de Croye, & en son absence le Lieutenant General Dom Tiberio Caraffa : pour celuy des Vigueries de Gironne, & Campredon, le Lieutenant General Baron de Capres, & en son absence Dom Feliciano Bracamonte : pour celuy des Vigueries de Puicerda, Cervera & Mantela, le Lieutenant General & Gouverneur d'Urgel, Dom George Prosperade Borbosna : pour le commandement des Vigueries de Balaguer, Lerida, Agramont, &

Tarraga, avec reſidence en Balaguer, au Lieutenant General Dom Diego Alarçon: pour commander dans la Ville & Viguerie de Vich, le Maréchal de Camp Dom Feliciano Bracamonte: pour le commandement de Balaguer, le Marêchal de Camp Dom Pablo Magno: pour commander en Villa Franca, le Marêchal de Camp Comte de Mongeorge: pour commander dans Igualada, le Marêchal de Camp Dom Henrique Graffeton: pour commander dans Mataro, le Marêchal de Camp

Chevalier de Lede : pour commander dans Campredon, le Maréchal de Camp Dom Antonio del Castillo : pour commander dans Manresa, le Maréchal de Camp Comte de Lecheren : pour commander dans la Conca de Tremp, le Brigadier Dom Loüis de Aponte.

Arragon.

Pour commander dans le territoire de Catalayud, Tarragone, Tervel, Alcanis, & autres lieux, à la droite de l'Ebre, avec residence dans Catalayud, le Lieutenant General Dom Nicolas de Angulo :

pour commander dans Tarragone, le Marêchal de Camp Dom Dominge du Luques : pour commander dans Tervel, le Marêchal de Camp Dom Fernando Hipolito de la Faille: pour commander dans Benavarre y Ribargoça, le Marêchal de Camp Dom Francisco Fernandez de Ribadeo.

Valence.

Pour commander depuis el Jucar, jusques à la Raya de Murcie, le Lieutenant General Dom Lucas Spinola.

Murcie.

Pour commander dans le

Royaume de Murcie, le Lieutenant General Marquis de Mirabel.

Coſte de Grenade.

Pour commander ſur la côte aux ordres du Capitaine General de Coſte, le Lieutenant General Dom Gonçalo Cegny, & le Marêchal de Camp Comte de Louvigny.

Coſte d'Andalouſie.

Pour commander ſur la côte aux ordres du Capitaine General Garde Côtes, le Lieutenant General Dom Domingo Reco, & les Marêchaux de Camp Dom Rafael Diars de

Mendivil, & Dom Gabriël Cano.

Estramadure.

Pour commander sur la Frontiere aux ordres du Capitaine General de la Province, le Marquis de Kailus, Lieutenant General, & Dom Miguel Pont de Mendoza, & les Marêchaux de Camp Dom Loüis de Cordoüa, & Dom Antonio Pignatelly.

Frontiere de Castille.

Pour commander sur la Frontiere aux ordres du Capitaine General de la Province d'Estramadure, le Licutenant

General Dom Alonzo de Ec. cobar, & le Marêchal de Camp Marquis de San Vicente.

Galice.

Pour commander aux ordres du Capitaine General du Royaume, les Lieutenans Generaux Dom Thomas de los Cobos, & Dom Antoine de Zuniga.

De Madrid ce 12. Mars.

Le Duc de S. Aignan a receu des Lettres de creance du Roy tres-Chrétien pour resider en cette Cour, en qua-

lité de ſon Ambaſſadeur ; l'on a auſſi nommé il y a environ huit jours le Prince de Chelamar pour aller en celle de France, avec le même caractere, ſans cependant quitter ſa Charge de Grand Ecuyer de la Reine : il a ordre de partir promptement, & les politiques aſſurent que l'on a fait choix de ce Seigneur, comme mieux informé qu'un autre des cauſes de la diſgrace de la Princeſſe des Urſins & de M. Orry, & plus en état par conſequent d'en rendre raiſon à la Cour de France.

Le Roy a declaré que le pouvoir qu'il a donné au Duc de Veraguas, regarde le Commerce des Indes, comme celuy d'Espagne, ce qui n'a pas peu mortifié le Comte de Frigiliana à qui cette declaration ôte une bonne partie de l'autorité qu'il avoit comme Presidente, bien loin de l'augmenter, comme il avoit toûjours pensé que cela dût arriver.

Il y a trois jours que M. Martinet Commandant de trois Navires François, arriva de Cadis : il avoit refusé de

passer avec eux à l'expedition de Mayorque, il s'y est enfin resolu, moyennant quelque argent qu'on luy a donné, conformement à ce dont on estoit convenu.

Le Comte de Las Torres Commissaire general de l'Infanterie & de la Cavalerie d'Espagne, ayant vû que la nomination du Marquis de Bedmar au ministere de la guerre, luy ôtoit l'autorité que son employ de Commissaire general luy donnoit, s'est resolu à le quitter, aussi bien que le Conseil de guerre, touché d'ail-

leurs du peu de compte que l'on a fait de ses longs services, & de ce que dans le nombre des Gouvernemens qui se sont donnez la semaine precedente, on ne s'est pas souvenu du Marquis de Navalbalcuencas son fils, qui est Lieutenant General.

L'on a donné l'Evêché de Cadis à l'Evêque de Gironde, qui a actuellement le département desFinances ; & pour celuy d'Osma, on l'a donné à Dom Phelippe Tabuada Commissaire general de la Croisade ; mais on n'a pas appris jus-

ques icy qu'il l'ait accepté.

Cet Ecclesiastique ayant re-
presenté au Roy qu'il étoit de
la derniere consequence de dé-
fendre les mascarades & les
bals qui se sont introduits de-
puis quelques années, à cause
des desordres qui en resul-
toient frequemment; l'on don-
na ordre au *Président* de Cas-
tille d'expedier des provisions,
ce qui ayant été rapporté au
Duc de S Aignan qui avoit
donné un festin magnifique le
Jeudy precedent, il representa
à Sa Majesté, qu'ayant resolu
d'en donner un la nuit & le

lendemain, ce que l'on ne pouvoit l'empêcher de faire comme Ambassadeur, il demandoit que l'on permit aux conviez d'y assister comme cela s'étoit jusques alors pratiqué, ce qui luy fût accordé, & que quiconque voudroit donner de pareilles Festes en demandoit auparavant permission.

Par le Courrier d'Utrecht on a receu le Traité de Paix signé par les Plenipotentiaires des Couronnes d'Espagne & de Portugal, & l'on travaille actuellement à la ratification.

EMBAR-

EMBARQUEMENT
pour l'Iſle de Maïorque.
1715.

Eſcadres. *Cavalerie.*

Noms de Patrons. Nombre de Cavalerie.

ESCADRE ROUGE.

Patron Loüis Monginas. 29.
P. Paul Regis. 22.
P. Antoine Lazaro. . . 24.
P. Miquel Benza. . 28.
P. Jean Balez. . 29.
P. Claude Noart. . 22.
P. Salvador Vina. . 28.

P. Eſtefano Çaumel. 33.
P. Franciſque Aſtruit. . 26.
P. Loüis Blando. . 26.
P. Antoine Cavaille. . 31.
P. Jean Girard. . 34.
P. Salvador Chapus. . 24.
356.

ESCADRE BLEUE.

P. Lazaro Henry. . 30.
P. Gabriël Geſly. . 31.
P. Claudio Beaumont. . 31.
P. Antoine Arnaud. . 31.
P. Brillant. . 23.
P. Honora Vina. . 31.
P. Thomas Beringuer. . 31.

P. Jacques Ferret. . 36.
P. Barthelemy Aubin. . 28.
P. Jean Pruna. . 33.
305.

ESCADRE VERTE.

P. Jean Lambardo. . 26.
P. Gaſſen. . 24.
P. Barthelemy Françon. 37.
P. Iſaac Originez. . 31.
P. Gabriël Viat. . 37.
P. Botin. . 34.
P. Germain Amirato. . 30.
P. Vincent Caumet. . 33.
P. Guillaume Roux. . 28.
P. André Cavalon. . 30.

P. Antoine Frem. 30.

340.

ARTILLERIE.

P. Bartolomé Ferro. . 21.
P. Jean Baptiſte Serra. . 15.
P. Diego Malato. . 16.
P. Auguſtin Pedemonte. 16.
P. Nicolas Salas. . 10.
P. Jaime Caferro. . 17.
P. Gregoire Caſſenauve. 14.
P. Geniſio Raffo. . 19.
P. Eſtefano Aubin. . 15.
P. Paul Gond. . 11.

154.

ESCADRE BLANCHE.

P. Antoine Meau. . 24.
P. Jean Berard. . 61.
P. Jean Gin. . 32.
P. Joſeph Cauſel. . 32.
P. Antoine Pato. . 31.
P. Joſeph Ruffa. . 26.

206.

Total general 1361. Cavaliers ou Chevaux.

INFANTERIE.

Noms des Vaisseaux.	Nombre d'Hommes.
Le Pembrok. .	200.
Campaneli. .	200.
Barlovento. .	200.
Le Real. .	200.
La Vierge de Grace. .	250.
L'Hermionne. .	250.
Le Prince des Asturies. .	250.
La Junon. .	250.
La Surprise. .	250.
L'Aigle de Nantes. .	250.
Le S. Philipe. .	200.
La Reine. .	200.
Le S. Fernand. .	250.

Le Tigre. . 250.
La Fleche. . 100.
Six Galeres, cent hommes
chacune. . 600.
L'Hermitana. . 150.
La Serena. . 150.
La Mariana. . 350.
Le Pontchartrain. . 350.
La Galere S. Nicolas. 375.
La Providence. . 150.
Le Violent. . 400.
Le S. Jacques à pied. 200.
Le S. Jacques à cheval. 200.
Le S. Jean. . 250.
Nôtre-Dame de bon Voyage.
200.
Le Violon. 100.

Le S. Antoine. . 100.
Elcarbodebisa. . 100.
La Polacre S. Antoine. 100.
Patron Chirombas. . 80.
P. Loüis Suart. . 80.
P. Auxilio. . 50.
P. Maluesia. . 100.
P. Gabriël Daroca. . 50.
P. Bernardi Jorda. . 80.
P. Nicolas Santo. . 100.
P. Philipe Delmas. 100.
P. Nicolas Merle. 100.
P. Nicolas de Nant. 100.
P. Dominique Bayerre. 50.
P. Franciſque Ferro. 25.
P. Jean Jullien. . 50.
P. Claude Calamant. 100.

P. Camel Belandre. 50.
Le Vaiſſeau de M. d'Eſtienni.
200.
P. Jean Sebau. . 100.
Le S. Jean. . 300.
Le Contrant. . 300.
P. Banaſco. . 100.
P. Angelo. . 100.
P. Roldorat de Canet. 160.
P. Alexandre Sicart. 150.
Le Porte-Epie. . 200.
Le Prince des Aſturies Eſcadre de M. de Mary. 200.

Total 10000. hommes.

Les nouvelles d'Eſpagne.

ont eſté ſi étenduës ce mois-ci, & il y a eu depuis peu un ſi grand changement dans ces Royaumes, que les Memoires que j'en ay receus ſuffiroient pour remplir ce Volume ; mais j'ay eu d'ailleurs tant de choſes que je n'ay pû me diſpenſer d'écrire, & il m'en reſte encore tant qui n'ont nul rapport avec les nouvelles étrangeres, que je prie les Lecteurs de me permettre de les renvoyer au Journal du mois prochain, dans lequel ils en verront la ſuite, avec un détail Hiſtorique de la guerre du

Nord, & des entrepriſes des Turcs. Revenons en attendant aux articles qui ſont de l'eſſence du Mercure : l'Hiſtoire des Mariages en fait un des plus beaux chapitres, & c'eſt juſtement où nous en ſommes.

MARIAGES.

Meſſire Guillaume de Lamoignon, Seigneur de Blancmeſnil, Avocat au Parlement de Paris, veuf de Dame Marie Loüiſe d'Aligre, fille de M. d'Aligre, Preſident à Mor-

tier, épousa le quatre de ce mois Anne Elisabeth Roujault, fille de Messire Nicolas Roujault, Seigneur de Villeneuve, Maistre des Requestes ordinaire de l'Hostel du Roy, & Intendant de Justice à Roüen, & de Dame Barbe-Magdelaine Maynon, petite fille d'Estienne Roujault, Auditeur des Comptes, mort en 1682. & arriere petite fille d'Estienne Roujault Secretaire du Roy, receu le 26. Mars 1607. & mort le 8. Septembre 1630. & d'Anne Feydeau: M. de Blancmesnil est frere

de Messire Chrétien de La-
moignon, Chevalier Mar-
quis de Basville, Président à
Mortier au Parlement de Pa-
ris, Secretaire & Comman-
deur des Ordres du Roy, &
fils de Messire Chretien Fran-
çois de Lamoignon, Cheva-
lier Marquis de Basville, Ba-
ron de Boissi & de S. Yon, Préси-
dent à Mortier du Parlement
de Paris, mort le 7. Aoust
1709. & de Dame Marie-
Jeanne Voysin, cousine ger-
maine de Messire Daniel-Fran-
çois Voysin, Seigneur de la
Noraye, à present Chancelier

de France, & Commandeur des Ordres du Roy, petit fils de Guillaume de Lamoignon Marquis de Basville, Premier Président du Parlement de Paris, mort le 10. Octobre 1677. & de Dame Magdelaine Potier, Dame de Blancmesnil, & arriere petit fils de Chrétien de Lamoignon Seigneur de Basville, receu Président au même Parlement en 1633. & mort le 18. Janvier 1636. lequel estoit fils de Charles de Lamoignon Seigneur de Basville, Maistre des Requestes ordinaire de l'Hostel du Roy,

& Conſeiller d'Etat, mort en 1573. La famille de Lamoignon, l'une des plus illuſtres de la Robe, eſt originaire de la Province de Nivernois, & la Genealogie s'en trouve amplement déduite dans l'Hiſtoire du Parlement de Paris par le ſieur Blanchard.

Meſſire Chaſſepot de Beaumont, Conſeiller en la Cour des Aydes de Paris, fils de Charles Chaſſepot de Beaumont, Maiſtre des Comptes, & de Loüiſe-Thomas de l'Iſle, & petit fils de François Chaſſepot Seigneur de Beaumont, &

de Menucourt, Treſorier General de la Maiſon du Roy, & Receveur des Revenus Caſuels de Sa Majeſté, mort en 1665. & de Charlote Langrac, épouſa le 4. de Mars... de la Michodiere, ſœur de M. de la Michodiere, Conſeiller au Parlement de Paris, & fille de Jean de la Michodiere, Maiſtre des Comptes à Paris, & de Magdelaine Graſſereau, & petite fille d'Henry de la Michodiere, Treſorier de France à Dijon, & d'Anne de Berbiſy.

Meſſire Loüis-Joſeph d'Al-

bert de Luynes, Comte d'Albert, épousa le 17. de ce mois dans la Chapelle du Châteaude Compiegne, Marie Honorine de Berghes de Montigny, Chanoineſſe de Mons, ſœur d'Alphonſe-François Prince de Berghes, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Commandant les Gardes à cheval du Roy d'Eſpagne, marié depuis quelques années avec Mademoiſelle de Rohan Chabot, fille de M. le Duc de Rohan, & fille de Philippes François Prince de Berghes, & de Jac-

queline de Lalain. L'Electeur de Baviere a donné la Charge de Grand Ecuyer de ſa Maiſon à M. le Comte d'Albert. Il eſt fils de Loüis-Charles d'Albert, Duc de Luynes & de Chevreuſe, Pair & Grand Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roy, & d'Anne de Rohan Monbazon ſa ſeconde femme, & petit-fils de Charles d'Albert, Duc de Luynes, Pair, Connêtable, & Grand Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roy, Premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur

de Picardie, & de Marie de Rohan Monbazon. Il eſt frere de M. le Chevalier de Luynes, de feu Madame la Marquiſe de Lavardin, de feu Meſdames les Princeſſes de Guemené & de Bournonville, & de Meſdames les Marquiſes de Gouffier, de Veruë, & de Seſſac, & oncle de M. le Duc de Chaulnes, & grand oncle de M. le Duc de Luynes d'aujourd'huy. Il a longtemps ſervy à la tête du Regiment de Dragons de Monſeigneur, dont il fut fait Colonel en 1692.

Voyez pour la genealogie de

la Maiſon d'Albert, qui eſt une des plus illuſtres du Roïaume, l'hiſtoire des Chanceliers par le ſieur Duchêne, & la nouvelle hiſtoire des grands Officiers de la Couronne au chapitre des Connêtables, & des Marêchaux de France. Pour la Maiſon de Berghes dont eſt Mademoiſelle de Montigny, elle eſt une des plus illuſtres des Pays-Bas; elle a toûjours eu entrée dans les Chapitres dans leſquels on ne reçoit que la plus haute Nobleſſe; elle a donné pluſieurs Chevaliers de la Toiſon d'or, & toutes ſes

alliances ſont conſiderables.

Meſſire Loüis d'Arpajon, Marquis d'Arpajon, Lieutenant General des Armées du Roy, & Chevalier de l'Ordre de la Toiſon, fils de Jean Loüis d'Arpajon, Marquis de Severac, & de Charlote de Vernou de Bonneil, & petit-fils de Loüis Duc d'Arpajon, Marquis de Severac, Lieutenant General des Armées du Roy & au Gouvernement de Languedoc, & Chevalier de ſes Ordres, & de Gloriande de Lauzieres de Themines ſa premiere femme, fille du Ma-

rêchal de Themines, a épouſé Charlote Anne le Bas, ſœur de Dame Catherine le Bas de Montargis, femme de Jean-François Henault, Préſident des Enqueſtes du Parlement de Paris, & fille de Claude le Bas de Montargis, Garde du Treſor Royal, & d'Henriette-Hardoüin Manſart, fille aînée de feu M. Manſart, Surintendant des Bâtimens du Roy, & petite fille de François le Bas, Secretaire du Roy, originaire de Berry. La Maiſon d'Arpajon en Roüergue eſt une des plus illuſtres & des

plus anciennes du Royaume, & elle s'eſt alliée aux Maiſons de Narbonne, de Roqueſeüil, Gaucourt, Harcourt, Aubuſſon, Eſcars, Bourbon, Rouſſillon, Caſtelnau, Loubens de Verdalle, &c.

Il ne vous en coûtera pas davantage, Meſſieurs, de lire tout de ſuite, pendant que vous y êtes, l'hiſtoire genealogique des Familles dont il eſt fait mention dans ce Volume. Ceux qui ſe ſont mariez ont eu leur rang, & je croi qu'il étoit du ceremonial de les mettre avant les morts que voicy.

MORTS.

Dame Anne le Maire, Epouſe de Meſſire Denis Simon de Mauroy, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Loüis, Maréchal de Camp, Maréchal general des Logis & Armées du Roy, Inſpecteur general de ſa Cavalerie, & Gouverneur de la Ville & du Château de Taraſcon, mourut le 9. de ce mois, laiſſant des enfants. M. de Mauroy ſon mary eſt fils de Denis de Mauroy, Seigneur de la Magdelaine, Auditeur

diteur des Comptes à Paris, & de Françoiſe Hurlot, & petit fils d'Honoré de Mauroy, Seigneur de Verrier ſur Seine, & de Batilli, Intendant du Duc d'Epernon, dont il a écrit la vie, & Secretaire du Roy, & de Bonne le Liévre.

Meſſire François de S. Nectaire, Marquis de S. Victour, Seigneur de Brillac, mourut le 24 de ce mois. La Maiſon de S. Nectaire, dont il étoit ſorty, eſt originaire de la Province d'Auvergne, & une des plus anciennes & des plus illuſtres du Royaume, & la ge-

nealogie en eſt rapportée dans la derniere hiſtoire des grands Officiers de la Couronne au chapitre des Maréchaux de France.

Leonard Forcet, Ecuyer Conſeiller Secretaire du Roy, cy devant Fermier general, & Treſorier general des Bâtimens de Sa Majeſté, mourut le 10. de ce mois. Il étoit fils de Jacques Forcet, Maiſtre d'Hoſtel du Roy, & de Catherine d'Arbonne, & il laiſſe pluſieurs enfans de ſon mariage avec Charlote Blondel de Joigny de Belle brune.

Dame Anne le Pileur, Epouſe de Meſſire Pierre Muſnier, Seigneur de Mauroy & de S. Auguſtin, Correcteur des Comptes, mourut le 17. de ce mois.

M. le Comte de Gizaucourt Lieutenant de Roy au Gouvernement de Champagne, ci-devant Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine, eſt mort le 3. Mars dernier, dans ſon Château de Gizaucourt, âgé de 64. ans. Il laiſſe pluſieurs enfans de Dame Marie-Charlote du Walk ſon Epouſe, fille du Comte de Dam-

pierre, qui a été tué au Siege de Candie. M le Comte de Gizaucourt estoit fils de feu M de Gizaucourt, Conseiller d'Etat, & de Dame Marie de Turin.

Pierre Dipy, Secretaire Interprete ordinaire du Roy, & de S. A. S. Monsieur le Comte de Toulouse, mourut le 11. Février 1715. Il avoit succedé au sieur Dipy son oncle Arabe, fort versé dans les Langues Orientales.

Dame Marie Elisabeth le Moyne, Epouse de Messire Loüis Idison, Chevalier, an-

cien Grand Maître des Eaux & Forests de France, au département d'Orleans, mourut le 11. Février, laissant quelques enfans dans le service.

Jean-Charles le Comte, Correcteur de la Chambre des Comptes, mourut le 12. Février.

Frere Claude-Gabriël Testu de Balincourt, Chevalier de l'Ordre de S Jean de Jerusalem, mourut le 13. Février: la Famille de Testu est originaire de Normandie, & également distinguée dans la Robe, & dans l'Epée; elle a

donné plusieurs Capitaines au Regiment des Gardes Françoises, plusieurs Chevaliers de Malthe, & plusieurs Conseillers au Parlement de Paris & au Grand Conseil, & la Charge de Chevalier du Guet de cette Ville a esté longtemps possedée de pere en fils par les Seigneurs de Villers, cadets des Seigneurs de Balincourt, elle s'est alliée aux Maisons de d'Ailly d'Annery, de Chaumejan, de Fourilles, de Broc S. Mars, & aux Familles de Barjot Moussi, de Sere, de Masparault, Bauquemare de le Maître, &c.

Meſſire Denis Huguet, Conſeiller de la grande Chambre du Parlement, mourut le 17. de Février, laiſſant de Marguerite de Turmenyes de Nointel, pour fille unique, Dame Eliſabeth-Marguerite Huguet, riche heritiére, mariée depuis peu à M. le Comte de Roucy, de la Maiſon de la Rochefoucault. Il eſtoit fils de Simon Huguet, Secretaire du Roy, & ſorty d'une famille originaire de la Ville d'Orleans, où elle ſubſiſte encore à preſent, & de laquelle ſont auſſi Meſſieurs Huguet de Se-

monville Conſeillers au Par-
lement.

M. de la Foreſt d'Armaillé Conſeiller au Parlement, eſt monté à la grand'Chambre à la place de feu M. Huguet. Il eſt d'une famille de Bretagne diſtinguée dans la Robe.

Dame Suſanne Fornier de Montagny, Epouſe de Meſſire René Merault, Chevalier Seigneur de Villeron, Immerville, Montminard, & Conſeiller de la grand'Chambre du Parlement, mourut le 26. Février, laiſſant pluſieurs enfans encore jeunes : elle étoit

étoit sœur de M. Fornier de Montagny, Conseiller au Parlement, & fille de Claude Fornier, Seigneur de Montagny, Président des Tresoriers de France, & grand Voyer de la Generalité de Paris. M. Menault a aussi des enfans de son premier mariage avec Dame Elizabeth le Boistel d'Ambriere sa premiere femme, & il est d'une ancienne famille de Paris qui a donné un Maistre des Requestes, & plusieurs Conseillers au Parlement, & plusieurs Maistres des Comptes, & elle s'est alliée aux fa-

milles de Colbert, de Guenegault, de Sainte Marthe, l'Archer, Brodeau, & autres considerables de la Robe.

Messire Pierre d'Arros, Baron d'Argelos, Brigadier des Armées du Roy, mourut le 1. Mars. Il avoit toûjours servy avec beaucoup de réputation, où il sortit de la Maison d'Arros en Bearn où est située la Terre de ce nom, l'une des douze Baronnies de ce Pays, & qui est entrée par alliance dans une branche cadette de la Maison de Gontaud Biron qui en porte encore le nom.

M d'Argelos laisse un neveu aussi nommé le Baron d'Argelos, Colonel du Regiment de Languedoc.

M. Morin, Docteur Regent de la Faculté de Medecine de Paris, & l'un des Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, mourut le 2. Mars.

Dame Marie de Hemant, veuve de Charles de Rougeon, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Loüis, & cy-devant Lieutenant pour le Roy au Neuf Brisack, mourut le 9. Mars.

Emmanuël-Theodose de la Tour, Cardinal, Doyen du

Sacré College, Evêque d'Ostie, & de Velletri, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Chanoine & grand Prevoſt de l'Egliſe de Liege, auſſi Chanoine de Strasbourg, Abbé, Chef, & general Adminiſtrateur de l'Ordre de Cluny en Bourgogne, auſſi Abbé des Abbayes de ſaint Oüen de Roüen, de S. Waaſt d'Arras, de S. Amand en Flandres, de S. Martin de Pontriſe, de Tournus en Bourgogne, de Vicogne, & de S. Pierre de Beaujeu, cy-devant grand Aumônier de France, Com-

mandeur des Ordres du Roy, mourut à Rome le 2. Mars. Il étoit né le 24. Août 1644. fut fait Cardinal à la recommandation du Roy par le Pape Clement IX. le 5. Août 1669. fut pourvû de la Charge de grand Aumônier de France & des Ordres du Roy le 10. Decembre 1671. devint Doyen du Sacré College en 1700. Il étoit frere puîné de M. le Duc de Boüillon, & de feu M. le Comte d'Auvergne. La Maison de la Tour est une des plus illustres & des plus anciennes du Royaume, & je

vous en ay parlé amplement dans mon dernier Journal à l'occasion du mariage de M. le Comte de la Tour qui en est cadet, avec Mademoiselle de Sainctot.

Messire Nicolas le Camus Seigneur de la Grange de Bligny, de la Fortelle, & de Clin, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Premier Président de la Cour des Aydes de Paris mourut le en réputation d'un des plus grands Magistrats que la France ait eû depuis long temps : il fut fait Premier Président de cette

Cour en 1672. aprés avoir exercé la Charge de Conseil-ler au grand Conseil, & grand Rapporteur en la Chancelle-rie de France, puis celle de Procureur General de la mê-me Cour des Aydes : il étoit fils de Nicolas le Camus aussi Procureur General de la Cour des Aydes, & Conseiller d'E-tat ; & de Marie de la Barre, & petit fils de Nicolas le Ca-mus Secretaire du Roy, puis Conseiller d'Etat ; & de Marie Colbert : il avoit épousé Ma-rie-Geneviéve l'Archer morte en 1686. fille de Michel l'Ar-

cher Marquis d'Eſternay, Preſident en la Chambre des Comptes de Paris, & de Marie Merault, & il en avoit eu entre autres enfans Nicolas le Camus Seigneur de la Grange du Milieu, & de Bligny, Maiſtre des Requeſtes, nommé Premier Preſident de la Cour des Aydes en ſurvivance de ſon pere le 7. Juin 1707. mort le 14. Avril 1712. laiſſant de ſon mariage avec Dame Marie Eliſabeth l'Anglois de Villevrard, Nicolas le Camus Seigneur de la Grange du Milieu & de Bligny, Conſeiller de la

Cour des Aydes, nommé Premier Preſident de la même Cour en ſurvivance de ſon ayeul le 13. Mars 1714. qui a épouſé depuis peu Mademoiſelle Beaugier riche heritiere, fille de M. Beaugier Fermier general du Roy. Feu M. le Camus Premier Preſident de la Cour des Aydes, eſtoit frere aîné de Meſſire Jean le Camus, Seigneur de Beaumetz du port, & de S. Mandé lez Paris, Maiſtre des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, & Lieutenant Civil à Paris, mort le 28. Juillet 1710. dans la réputation d'un des

plus éclairez & des meilleurs Juges de noſtre temps. La famille de le Camus s'eſt alliée aux familles de Colbert, Feydeau, Hannivel, Mennevilette, Dagueſſeau, Pellot, Nicolaï, l'Archer, &c.

L'Auteur du preſent Livre vous annonça dans le Mercure de Novembre, autant qu'il s'en peut ſouvenir, que S. A. E. Monſeigneur le Duc de Bavie-re, & ſon S. A. S. Madame la Ducheſſe de Vendoſme, venoient de tenir ſur les Fonds de Baptême, Mademoiſelle de Tavannes, il vous promit

en même temps une ample Relation de cette Ceremonie, il vous tient aujourd'huy parole, & la voicy.

RELATION de la Ceremonie du Baptême de Mademoiselle de Tavannes, presentée à Dijon sur les Fonds à l'âge de dix ans, de laquelle S. A. E. Monseigneur le Duc de Baviere a été Parrain, & S. A. S. Madame la Duchesse de Vendosme a été Marraine le 17. *d'Octobre* 1714.

L'alliance spirituelle que

S. A. E. a contracté avec S. A. S. Madame la Ducheſſe de Vendôme, en faveur de Mademoiſelle de Tavannes qui vient de recevoir les Ceremonies du Baptême à l'âge de dix ans, eſt d'une trop éclatante diſtinction, pour paſſer ſous ſilence la nouvelle de ce Baptême; & pour n'en point rendre publiques les particularitez.

Sans qu'il ſoit beſoin d'entrer dans aucun détail de l'ancienneté de la Maiſon de Saulx tres connuë dés avant le dixiéme ſiecle *a* & autant illuſtrée

a Saulx le Duc, dont cette Maiſon

par de hautes alliances que par le merite & le nombre des grands Hommes qu'elle a produit, il suffit icy de pouvoir dire que la splendeur d'un tel sang n'a pas esté vray semblablement un motif des moins touchans pour déterminer leur Altesses Electorale & Sereniſſime à accorder à cette Demoiselle l'honneur d'estre leur filleulle, d'autant plus volontiers qu'outre les affini-

porte le nom, luy a appartenu longtemps avant d'estre réünie par les Ducs de Bourgogne à leur Duché.

Voyez Morery, Edition 1712.

tez qui ſont entre les Auguſtes Maiſons de Bourbon & de Baviere, Madame la Ducheſſe de Vendoſme ſe trouve parente de l'Electeur par la Maiſon Palatine dont eſt Madame la Princeſſe.

Il ne paroiſt pas neanmoins hors de propos de remarquer icy que le ſurnom de Tavannes que porte la Maiſon de Saulx, vient d'Allemagne ; elle l'a pris par le mariage de Jean de Saulx Chevalier Seigneur d'Orrain en 1504. avec Marguerite de Tavannes, ſœur & heritiere de Jean de

Tavannes Chevalier Seigneur de Dello natif du Comté de Ferrette en Allemagne. Ce dernier fut Colonel des Bandes Noires qu'il amena d'Allemagne au service du Roy François I.

C'est de cette alliance de Jean de Saulx d'Orrain avec Marguerite de Tavannes, qu'est issu le fameux Maréchal de France Gaspard de Tavannes, duquel descendent Messieurs les Comtes, & Marquis de Tavannes d'aujourd'huy, & Mademoiselle de Tavannes à laquelle on vient d'admi-

niſtrer les ceremonies du Baptême.

Elle eſt née le 24. de Mars 1704. & fut ondoyée le même jour par le Curé de la Paroiſſe de la Marche en Bourgogne. Elle eſt fille de Meſſire Louis-Armand Marie de Saulx de Tavannes, Chevalier Marquis de Mirebel, Baron de la Marche, Seigneur de Chambole, Morey & autres lieux, & de Dame Catherine de Choiſeul de Chevigny.

La ceremonie du Baptême de cette Demoiſelle devant ſe faire dans le mois d'Octobre dernier,

dernier, à Dijon, où elle a été élevée, & qui eſt le pays de ſes Anceſtres, leſquels depuis pluſieurs ſiecles ont commandé pour le Roy dans la Bourgogne, en qualité de Lieutenans *b* Generaux de cette Province.

b M. L. C. de Tavannes Henry-Charles de Saulx, grand Bailly de Dijon, & Guidon des Gendarmes de Berry, qui a épouſé N. Amelot de Gournay fille de M. Amelot, Conſeiller d'Etat ordinaire, ci-devant Ambaſſadeur en Eſpagne & autres Cours; s'eſt fait recevoir ce mois-ci à Dijon en la Charge de Lieutenant General pour le Roy en Bourgogne, que poſſedoit Meſſire Charles-Marie de Saulx de Tavannes ſon pere, époux de D. Marie-Catherine Dagueſſeau, fille de M.

S. A. E. jetta les yeux pour le repreſenter dans la fonction de Parrain, ſur M. le Baron de Montigny, Chevalier de l'Ordre de Wirtemberg, Brigadier des Armées, Colonel d'un Regiment de ſes Cuiraſſiers, & Commandant pour Elle à S. With aux Frontieres de Weſtphalie. Ce Baron qui étoit alors en ces quartiers-là pour le ſervice de ſon Alteſſe Elect. en receut ordre c de ſe rendre

Dagueſſeau, Conſeiller d'Etat ordinaire, & ſœur de M. Dagueſſeau, Procureur General du Parlement de Paris.

c Cet ordre luy fût envoyé par M. le Comte de Sefels.

en Bourgogne, pour, en son absence, assister de la part de son Maistre en qualité de Parrain, au Baptême de Mademoiselle la Marquise de Tavannes.

S. A. S. Madame la Duchesse de Vendosme honora de sa procuration Madame la Premiere Presidente de la Chambre des Comptes de Dijon, pour, à sa place, servir de Marraine au nom de S. A. S. Cette glorieuse commission dont Madame Rigoley fut chargée dans ce ministere de Religion, fit honneur au choix

de cette Princesse, non seulement par l'éminente vertu qui distingue cette Dame dans le pays, encore plus que sa dignité; mais encore par la convenance de famille qui se trouve entre M. le Baron de Montigny & cette Dame, dont le nom est Languet *d*, & laquelle

d Elle est sœur de M. Languet de Rochefort, Conseiller au Parlement de Dijon, de M. le C. de Gergy, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, envoyé par S. M. à Florence, de M. Languet, Abbé de S. Sulpice au Diocese de Bellay, Ordre de Citeaux, de M. de la Villeneuve, Abbé de Goëtmaloën, Aumônier de feuë Mad. la Dauphine, ci-devant grand Vicaire

a épousé M. Rigoley, Ma-
giſtrat auſſi reſpectable par
une droiture ſinguliere que
par la ſuperiorité de ſon rang
dans la Chambre des Comp-
tes dont il eſt le Chef.

M. de Montigny eſtant
arrivé le 16. d'Octobre dernier
à Dijon, la Ceremonie de ce
Baptême s'y fit le lendemain
Mercredy 17. environ le midy,
d'Autun, & à preſent Eveſque de
Soiſſons, de M. l'Abbé Languet, ci-
devant Vicaire de S. Sulpice de Paris, &
aujourd'huy Curé de cette Paroiſſe,
par la reſignation de feu M. de la
Cherardie, oncle de Mad. la Com-
teſſe de Monaſterolle.

avec beaucoup de solemnité, dans la Paroisse de S. Nicolas.

Le bruit de quelques fanfares ayant annoncé de temps à autre pendant la matinée, cette feste au peuple, une multitude innombrable de gens que la rareté de ce pieux spectacle attiroit de tous costez, accourut en telle affluence depuis les neuf heures du matin en cette Eglise, & vers l'Hôtel de Tavannes, que toutes les ruës & places qui y aboutissent, furent remplies d'une prodigieuse quantité de spectateurs.

Les personnes de la plus

haute consideration s'étant renduës à l'Hostel de Tavannes, on en sortit à onze heures pour aller à la Paroisse, où Mademoiselle de Tavannes fût conduite au son des hautbois & des trompettes de la Ville, au milieu de cette foule.

Les dispositions merveilleuses qu'on apperçût dans cette ame pleine de candeur, ne surprirent pas moins que les graces inseparables de sa personne. La modestie de sa démarche excita de continuels applaudissemens à son passage.

Outre M. de la Briffe, Intendant de la Province & quelques Maiſtres des Requeſtes qui furent preſens à cette ceremonie, pluſieurs de Meſſieurs les Préſidens à Mortier & Conſeillers de la Cour, quoyque ce fut le temps des vacations, y aſſiſterent auſſi. Madame l'Intendante ſe trouva pareillement alors dans l'Egliſe, avec des Préſidentes du Parlement, & tout ce qu'il y avoit de perſonnes les plus diſtinguées dans le pays.

La ſingularité d'une conjoncture ſi remarquable tant par

par l'éminent caractere des Parrain & Marraine, que par le merite particulier de Mademoiſelle de Tavannes, engagea le ſieur Gueneau, Docteur en Theologie, Curé de cette Paroiſſe, de luy parler en ces termes, lorſqu'elle s'y preſenta pour recevoir la ceremonie de ce premier Sacrement.

MADEMOISELLE,

Quel qu'illuſtre que ſoit voſtre naiſſance ſelon le monde, vous venez aujourd'huy reconnoiſtre

au pied de vos Autels presqu'aus-si-tost que vous en estes capable qu'il y en a une autre qui vous touche davantage, pour laquelle vous venez rendre à Dieu publiquement des actions de graces; pour luy en marquer vostre reconnoissance, vous luy allez consacrer les premices de vostre raisonnaissante en luy faisant des promesses qui ne sont ni moins grandes, ni moins solemnelles, ni moins indissolubles que les vœux que vous avez quelque fois vû faire dans la Maison e *Religieuse où vous estes. Pour ne jamais oublier*

e Les Ursulines de Dijon.

de telles promeſſes, vous n'avez, Mademoiſelle, qu'à ſoutenir cette belle éducation que vous avez reçuë de la mere la plus capable d'en donner. Vous n'avez qu'à ſoutenir cette longue ſuite de vertu qui coulent avec le ſang depuis tant de ſiecles dans voſtre Maiſon. Vous y eſtes d'autant plus engagée, que les illuſtres Prince & Princeſſe qui vous font l'honneur de vous donner leur nom, demandent de vous une vertu au-delà du commun, auſſi bien que f *Monſieur &* g

f Monſieur le Baron de Montigny.
g Madame la Premiere Préſidente.

Madame qui tiennent icy leur place, & non moins recommandables par leur pieté, leurs vertus qu'ils ſont diſtinguez, par les premiers rangs qu'ils occupent, vos illuſtres Parrain & Marrai-ne ne ſont pas icy en perſonne pour répondre pour vous, vous eſtes en âge de le faire vous-même: & toute cette auguſte compagnie n'y eſt aſſemblée que pour eſtre témoins de vos promeſſes. Faſſe le Ciel que nous puiſſions tous un jour rendre témoignage à Dieu de la fidelité & de la perſeverance que vous aurez eû à les remplir.

Aprés ce discours qui parut tres-convenable en cette occurrence, la noble adulte s'approcha des sacrez Fonds, où les augustes noms de S. A. E. Monseigneur le Duc de Bavie-re, & ceux de S. A. S. Madame la Duchesse de Vendôme aïant été imposez à Mademoiselle de Tavannes, Elle fut appellée *Maximilienne, Emmanuelle, Marie-Anne.* Ensuite ce Pasteur luy administra les autres ceremonies du Baptême. Alors chacun se sentit touché de voir l'onction penetrer jusques au fonds du cœur de

cette innocente Neophyte ; dont la pieté édifiante ſembloit ſe communiquer dans le cœur de la plûpart des ſpectateurs ; pluſieurs y ayant paru ſaiſis d'un ſalutaire étonnement, eux qui peut-être comme un grand nombre d'autres n'étoient venus des Villes circonvoiſines en cette Capitale, qu'excitez par les circonſtances de la dignité de tels Parrain & Marraine, où par la ſeule curioſité d'y voir de quelle ſorte ſe confere le Baptême aux perſonnes parvenuës à l'âge de connoiſſance.

A la ſortie de l'Egliſe il s'éleva un mêlange d'acclamations d'allegreſſe à l'honneur de leurs A. E. & Sereniſſime ; on entendit alors de toutes parts des vœux pour la proſperité de ces Prince & Princeſſe ; on ne peut dire combien en même temps on donna de benedictions à la nouvelle baptiſée, qu'un concours infini de perſonnes de tout rang reconduiſit juſques en ſon Hoſtel, au bruit des inſtrumens, auquel ſe joignirent mille cris de *Vive Baviere & Vendoſme* ; l'air ne ceſſoit de

retentir de ces grands noms, qu'il suffit de prononcer pour rappeller aussitost toutes les idées de l'heroïsme, noms qui sont des éloges abregez & complets, renfermans toute la gloire que la valeur & la bonté peuvent produire.

Au retour de la ceremonie, Madame la Marquise de Tavannes, mere de Mademoiselle de Tavannes, traita magnifiquement l'illustre assemblée qui y avoit assisté. M. l'Intendant & autres Maistres des Requestes, ceux des Présidens à Mortier & Conseillers du

Parlement qui avoient été pre-
ſens à la celebration du Baptê-
me, Madame l'Intendante,
toutes les Dames de marque
avec ce qui ſe trouva ſur les
lieux de plus élevé parmi la
Nobleſſe & dans les Cours
Souveraines de Dijon, furent
de ce regal ſomptueux, où le
bon goût ne regna pas moins
que la profuſion la mieux en-
tenduë ; les mets ne s'y ce-
doient pas l'un à l'autre en de-
licateſſe, & on pourroit dire
que la varieté de pluſieurs cho-
ſes rares qu'on y ſervit, & leur
ſingularité donnerent le plai-

ſir d'y voir tout ce qu'on ne trouve preſque point ailleurs.

Tous ceux qui étoient de ce repas eurent l'honneur de boire debout à la ſanté de S. A. E. de Baviere, & à celle de S. A. S. de Vendôme. On eût peine à retenir les mouvemens de reconnoiſſance dûë à chacun de ces grands noms qui nous ſont ſi précieux ; l'un deſignant un Souverain dont les qualitez toutes heroïques ſont les délices de la Cour & des peuples, & qui par ſa generoſité faiſant l'admiration du ſiecle, ſe montre ſi digne de

l'Empire ; & l'autre étant consacré par la gloire pour être le symbole de la bonté, & pour conserver à la posterité la memoire immortelle du Restaurateur de la plus vaste Monarchie de l'Europe.

L'avantage d'avoir pour Parrain une des premieres têtes du monde, & un Prince regardé de chaque Nation comme le modele de la veritable grandeur, & pour Marraine une des meilleures Princesses de la Terre, de la premiere & de la plus puissante Maison de l'Univers, est si glo-

rieux pour Mademoiſelle de Tavannes, que cet honneur cauſant une ſi legitime réjoüiſſance à ſa Famille, on ne pût s'empêcher dans ce feſtin de la feliciter plus d'une fois ſur un tel bonheur : parmy les témoignages de joye qu'on luy en marqua, voicy quelques couplets qui furent faits à ce ſujet.

A MADEMOISELLE Maximilienne Emmanuelle Marie-Anne de Tavannes.

Sur l'Air : *Tout cela m'eſt indifferent ; ou voſtre jeu fait icy grand bruit.*

Que de regrets va remporter
Le Prince preſt à nous quitter !
Pour conſoler un peu la France
Il veut bien y laiſſer ſon nom,
Tavannes a cette preference :
Quel nouveau luſtre en ſa Mai-
ſon !

Digne filleulle d'un Ceſar
A quels honneur n'as tu point
part ?

De Vendosme le cœur conspire
A te faire un sort plein d'at-
traits ?
Puisse-tu jusques dans l'Empire
Publier un jour ses bien-faits.

Si tu peux du moins l'imiter
Je te prédis, sans heziter,
Autant de vertu, de sagesse,
De bonté, de charmes divers,
Que le nom de cette Princesse
A de gloire en tout l'Univers.

Baviere aime trop les Heros
Pour ne pas cherir ceux de Saulx,
Il scait qu'ils brillent dans l'His-
toire :

Déja ton h *frere ſous ſes yeux,*
Promet de voler à la gloire
De ſes plus triomphants ayeux.

Dans ton Parrain quel protec-
teur
Qu'un ſi mægnanime Electeur!
Pour ſuivre ſon Auguſte trace
Ton ſang ſe retrouve i *germain:*

h Le jeune Marquis de Tavannes, frere de la nouvelle Baptiſée ſçait l'Allemand quoy qu'il n'ait pas encore 9. ans; & il eût l'honneur de parler ſi bien cette Langue à S. A. E. au ſujet de ce Bapteſme, qu'elle en a témoigné beaucoup de ſatisfaction.

i Ce fût la mere du Maréchal de Tavannes, duquel ſont iſſus tous les Mrs de Tavannes d'aujourd'huy; laquelle eſtant Allemande, & ſe nommant

Il n'eſt de cadet dans ta race.
Qui n'ait l'ame d'un vieux Ro-
main.

J'ay appris que ces Couplets ſont de M de Solleyne, Subdelegué de M. l'Intendant de Bourgogne au département Marguerite de Tavannes, vint épouſer en Bourgogue Jean de Saulx, & commença à faire prendre, il y a plus de deux Siecles, le ſur-nom de Tavannes à ſes deſcendans, qui l'ont toûjours porté depuis qu'Elle & ſon frere Jean de Tavannes, Chevalier Seigneur de Dello, natif du Comté de Ferrette en Allemagne, qui en amena pour lors les bandes noires au ſervice de la France, & duquel elle fût heritiere, eurent apporté d'Allemagne le ſurnom de Tavannes en la Maiſon de Saulx.

d'Auxerre,

d'Auxerre, & fils de M. Martineau, cy-devant Seigneur de Marnay, quatriéme Préſident de pere en fils en cette Ville.

Je voy bien qu'il n'y a plus moyen de vous propoſer des bouts-rimez à remplir, & je me ſerois bien gardé de le faire, ſi je n'avois pas receu ceux que je vous ay preſentez le mois paſſé, d'une perſonne de conſideration, qui, ſans ſe nommer, m'a flatté (apparamment pour m'amorcer) de l'honneur de ſa protection. J'aurois tenu ce Monſieur, ou cette Dame, quitte des dou-

ceurs dont on m'amuloit, ſi l'on avoit jugé à propos de remplir ces bouts-rimez à leur fantaiſie & à la mienne; mais en verité d'une vingtaine de Sonnets que j'ay receus, il ne s'en eſt trouvé que les cinq que je vous donne, où la Rime de *Razibus* ait été franchie d'une maniere qui ne pût pas m'épouvanter, quoyque je ne me pique pas d'eſtre fort timide. Ce diable de mot étoit orné dans tous les autres, de Poëſies ſi gaillardes, que j'ay jugé à propos de les ſupprimer tous à l'exception (comme je vous

disois fort bien tout à l'heure)
des cinq que voicy. Le premier de ces Sonnets eſt de la compoſition d'un jeune homme de douze ou treize ans, & qui m'a bien la mine d'en avoir quinze, ou peu s'en faut. Qu'importe ? il eſt plein de bonne volonté, & promet beaucoup.

SONNET en bouts-rimez.

Le Villageois formé pour le ſoc
& la . . . herſe
Aujourd'huy trouve accés chez la
Bourgeoiſe au . . bain,
Et l'époux mal-heureux dont il

perce le . . . sein
D'un trait auſſi cuiſant, à ſon
tour le . traverſe

Aux puiſſans Souverains comme
aux gens de . commerce
Le chef ſe voit paré du bonnet
de . . Vulcain
Et le Mary par tout même au
climat . . lointain
Se reconnoiſt ſouvent dans les
tableaux de . Perſe

Ainſi donc pour avoir le front
à . . rasibus
Alcipe ne prend point pour femme
une . . Venus
Contraint tes paſſions comme fit
. . Origene
Ou bien dans ce lien ſi fertile en
. . Laïs

Tu te verras bien-tôt par quelque beau Paris
Ainſi que Menelas privé de ton Helene.

L'Auteur de celuy-cy eſt un jeune homme de vingt-deux ans, *Auteur auſſi* d'ailleurs. Auteur *primo*, de l'Hiſtoire & des Avantures galantes du fameux *Maréchal de Boucicault*, & depuis peu de l'Hiſtoire tragique & veritable du *Czar Demetrius*, qu'on aſſure être fort intereſſante & fort curieuſe ; j'en diray mon ſentiment, ou plûtôt celuy de ceux qui l'auront lûë, quand je l'auray lûë

moy-même, en attendant voicy le Sonnet dont il m'a fait present. *C'eſt un Sonnet.*

SONNET
en bouts-rimez à Mademoiſelle de S.

Sur la fin d'un beau jour Licas
quittant la . . herſe
Rencontra ſon Iris qui revenoit
du . . . bain
Une tendre rougeur qui parut ſur
ſon . . . ſein
Promit à ce berger un bonheur
ſans . . traverſe

Ils étoient faits tout deux pour
l'amoureux . commerce

Licas eſtoit de taille à deſoler
Vulcain
. . .
Son Iris ſembloit née en ce climat
lointain
. . .
Qui peuple les Serails de Turquie
& de . . Perſe

Sur un gazon naiſſant & tondu
raſibus
. .
Croyez vous qu'au mépris des
plaiſirs de . Venus
Ils pratiquoient alors les leçons
. . *d'*Origene

Pourquoy les ſuivre ſeule
adorable . . Laïs
Voſtre amant eſt plus beau que
Licas, que . . Paris
Serez vous plus cruelle &
qu'Iris & . *qu'*Helene

J'aimerois volontiers celuy qui fuit autant que le second, & mieux que le premier, il eſt de la façon d'une Dame pleine de merite & d'eſprit, & qui l'a fait en un tour de main; mais, dites-vous, *le temps ne fait rien à la choſe*; elle ſçait cela comme nous, Meſſieurs, & fait bien de ne s'en mettre guere en peine. Voicy à telle fin de raiſon le Sonnet pour qui je parie.

SONNET.

SONNET
en bouts-rimez.

Quand de mon Pont-levis j'ay
fait lever la . herſe
Seule avec mon époux, je ris, je
prens le . . bain
Je luy montre ſans art ce que j'ay
dans le . . ſein
Sans craindre des jaloux la plus
ſimple . . traverſe

Là nous ne parlons point de ce
maudit . . commerce
Qui trouble le repos du malheu-
reux . . Vulcain
Nous voyons ces horreurs comme
dans un . lointain
Et croyons que ce gout ne reſide
qu'en . . Perſe

Si ce n'eſt dans ce lieu, c'eſt du
moins . . rasibus
Car nombre de Perſans qui ſont icy
. . . venus
Conviennent que chez eux il eſt peu
. . *d'*Origene

Que les Dames y ſont preſque
toutes . . Laïs
Et qu'on fait ſans façon tout ce
que fit . . Paris
Quand il eut triomphé de la
beauté . . *d'*Helene

Pour celuy cy il me paroît aſſez bien raiſonné juſqu'au premier Tiercet, où il commence à s'embroüiller : les Rimes difficiles l'embarraſſent ; mais il finit bien.

SONNET.

Entreprendre un Sonnet c'eſt tirer
à la . . herſe
De l'eau de mes ſueurs on rempli-
roit un . . bain
Effet de l'incendie allumé dans
mon . . ſein
O de l'art d'Apollon la penible
. . traverſe !

Pour payer ceux qui font exceller
ce . commerce
Cent fois plus fatiguant que l'em-
ploy de . . Vulcain.
Seroit peu des treſors que d'un pays
. . lointain
Apporte au Grand Louis, l'Am-
baſſadeur de . Perſe.

Mais dans ce ſiecle ingrat ils vi-
vent . . Razibus
Ils n'ont que peu de part aux plai-
ſirs de . . Venus.
On les verra bientoſt Diſciples
d' . . Origene.

C'eſt en vain qu'un Rimeur ſou-
pire pour . Laïs,
Quand il ſeroit encor plus galant
que . . Paris,
Sans argent il n'eſt point de Laïs
ni d' . . Helene.

Celuy-cy eſt d'un de mes amis, que je ne connois pas, le titre en fait l'éloge, & je répondrois à ſa Lettre, s'il m'avoit écrit plûtôt ; mais je le

prie, comme tout le monde, de m'adreſſer ce qu'on m'enverra d'orénavant, chez D. Jollet, & J. Lameſle, au Livre Royal, au bout du Pont S. Michel, du coſté du Marché-Neuf.

L'AMANT IMPATIENT.

SONNET.

Vos rigueurs, belle Iris, pour moi
ſont une . herſe,
Vous penſez que mes pleurs me fourniront un . bain,
Que je vais m'enfoncer un poignard dans le . ſein

Non : j'en veux arracher le trait qui le . traverſe.
Je cherchois prés de vous un aimable . commerce,
Mais vos fers trop peſans, même pour un . Vulcain
M'ont fait appercevoir un martire en . . lointain
Plus cruel à ſouffrir qu'un eſclavage en . . . Perſe.

Vos coups contre mon cœur paſſeront . . Razibus
Qui voit dans les tourmens des charmes en . Venus,
Peut prendre ſans effroy le party d' . . Origene.

Suivez de douces loix, ſans imiter . . Laïs,

Voulez-vous un amant plus tendre
que . . Paris
Montrez-luy de l'amour , ſans le
foible d' . Helene.

Aprés vous avoir dit naturellement , & en peu de mots, ce que je penſe de ces Sonnets, trouvez bon que j'en prie les Auteurs de ne pas me ſçavoir mauvais gré , ſi , en ſuivant toûjours le texte de la Scene du Sonnet du Myſantrope , je leur avouë que les quatre petits vers qu'on va lire , me plaiſent autant que tous les Sonnets du monde. Ils ſont de la façon d'une belle & ſpirituelle

Dame qui les a faits par impromptu à la loüange de Son Alteſſe Mademoiſelle de Clermont, Princeſſe de l'auguſte Maiſon de Bourbon, & ſe chantent ſur l'air : *Vivons comme le Voiſin vit.*

L'Amour dit qu'il n'a plus beſoin
De carquois ni d'adreſſe,
Il prendra ſeulement le ſoin
De montrer la Princeſſe.

MONSIEUR,

Je vous aſſure que je ſuis tres-ſenſible à la Lettre obligeante que

vous me faites l'honneur de m'é-crire ; permettez moy neanmoins de vous dire que je ne donne gue-re dans l'écüeil des loüanges : com-me je n'en suis point prodigue pour les autres, j'en dispense tout le monde à mon égard. Je me con-tente de passer doucement mon chemin, & des routes naturelles que je suis, pour essayer de me tirer d'affaire au bout de chaque mois. Les belles paroles ny les promesses ne me tentent pas, & rien ne peut m'engager à sacrifier la réputa-tion que m'a acquise ma mo-destie, *au plaisir d'écrire un équi-voque quelque spirituel qu'il*

puisse estre. Vostre Sonnet est plein d'art & de genie, mais vous avez donné comme les autres dans la Rime de Razibus. *Cela me determine à prononcer contre luy,* il y a abus. *Pour vostre Rondeau, vous l'allez voir traiter avec moins de rigueur. Je suis, Monsieur, &c.*

RONDEAU
sur un baiser.

Ce doux baiser que je vous ay surpris,
Devoit-il tant vous fascher, belle Iris,

Vostre vertu sans doute est trop austere :
Helas ! c'étoit le moins que pouvoit faire ,
De vos appas l'Amant le plus épris.

C'est , dites-vous , la marque d'un mépris ,
Mais ce n'est pas comme je l'ay compris ,
J'ay crû pouvoir voler sans vous déplaire ,
Ce doux baiser.

Si je ne peux appaiser vos esprits ,

Contre mes feux injuſtement aigris,
Je vous diray du crime le myſtere,
N'en accuſez que l'enfant de Cythere,
Sans ſon conſeil je n'aurois jamais pris
Ce doux baiſer.

Pendant que je ſuis en train de vous donner de petites pieces detachées, & des nouvelles de Paris, je vais eſſayer de vous en preſenter ſans diſtinction, & de faire dire de moy, ce qui fut dit autrefois d'une belle perſonne:

Chez vous un beau deſordre eſt un effet de l'art.

Le 14. de ce mois M. le Chancelier vint prendre ſéance au Parlement de Paris ; & le même jour fut jugé le procés de Henry Gervais, Joüeur tres-renommé, appellant comme d'abus de ſon mariage avec Gertrude Boon, fameuſe & ſage Tourneuſe ; & par Arrêt en l'Audiance de la grand'-Chambre tenue par M. Voiſin, Chancelier de France, contre les concluſions de M. de Lamoignon, Avocat General, la Cour a declaré qu'IL N'Y AVOIT ABUS, plaidants M. Guillet de Blaru pour l'ap-

pellante, M. Arrault pour Gervais intervenant, M. Chevalier pour l'Intimée. On m'a assuré que la Cour ne s'étoit determinée à prononcer, que sur ce que les Baladins & gens de Theâtre n'ont point de vray domicile.

Cette Audiance finie, M. le Sas de Rochermine, Avocat au Parlement, eût l'honneur de presenter à M. le Chancelier les Vers Latins que voicy.

ILLUSTRISSIMO
ac nobiliſſimo viro D. D.
Danieli Franciſco VOYSIN,
Domino du Meſnil, Regiorum Ordinum Commendatori & Franciæ Cancellario. Juridica ſupremi Galliarum Senatus Comitia tenenti.

Quemnos Auguſto ſpectamus
ſtare ſedentem
In Themidos ſolio, & ſacro velut ore, fideli
Francorum Genti pandentem oracula Regis,

Moribus ille sibi meritos devin-
xit honores,
Gloria & immensi merces fuit
æqua laboris.
Gentis ut avertas vicina peri-
cula, missum
Te, VICINE, *putant nobis*
ex æthere cives,
Applausu quorum festivo perso-
nat Aula.
Præfectum annonâ per te re-
creatus opimâ
Quot Belgæ & Batavi audaces
audacior urbes
Ferro expugnasset miles, nutri-
cia Regno
Rysswiceæ LODOIX *dederat*
nî

nî ſemina pacis ?
Felices tunc nos pax ſi longæva
fuiſſet ,
Nec cito ſæviſſet toto Mars im-
pius orbe ?
Quid queror ? Invicti ſancta
in penetralia Regis
Admiſſus , quoties hoſtilia mente
ſagaci
Conſilia evertit prænuncius ?
Omnia vidit
Subverſa , Europam flammis ,
ferroque cadentem ;
Sed penitus noſtras VICINUS
reſtituit res.
Gallica multiplici dudum memo-
rata triumpho

Sustinuit prudens arma ingenio ,
atque per ipsum
Imposita est consanguineo ultima
bello ,
Quod sociâ nostros brumâ vasta-
verat agros ,
Centuplicem nunc qui referunt ,
cælo auspice , frugem.
Gracia tanta , tui donum re-
gale manebat
Mercedem meriti ; nec enim te
dignior usquam
Qui sacra jura togæ regeret , popu-
loque benignus
Justitiæ & pacis sociales fundere
posset
Fructus , & sontum miseratus

flectere sortes.

Respicit Astræam tecum Bel-
lona jocantem
Invida, non ultro victricia scuta
reponens,
Et tingenda furit ferrugine, dex-
tra tenebit
Dum tua continuo Lancis mode-
ramen, & Ensis.
Jura colens Themidis, dam-
nosas destrue lites:
Destruat & pietas tua bella do-
mestica, nuper
Quæ vesanus amor zelo excan-
descere fecit.
VICINO *dignos, cives, de-*
cernite honores

Et Regem longos tandem comitetur in annos.

Prenons maintenant un peu l'air, Messieurs, il y a assez longtemps que nous sommes à Paris, & nous y reviendrons de reste. En attendant, allons faire un tour à Versailles. L'aventure de M. le Marquis de l'Ange nous y appelle.

Le 19. Février dernier, Sa Majesté dans la grande Galerie de son Château de Versailles, donna à l'Ambassadeur de Perse cette Audiance éclatante qui a fait tant de bruit dans le monde, & où tous les plus

grands Seigneurs du Royaume firent un superbe étalage de leur magnificence. Sa Majesté allant de son Appartement à son Trône, une des plus belles perles de la Couronne se détacha de son habit, & se trouva heureusement, aprés avoir fait peut-être bien du chemin dans la Galerie, sous les pieds de M. le Marquis de Lange, qui prît enfin la peine de la ramasser. Il est vray que cette negligence luy étoit bien pardonnable, & qu'il ne s'attendoit pas à trouver un tresor. Cependant aprés avoir fait cet

effort, il remarqua avec plaisir que ce joyau étoit tres-digne de la peine qu'il s'étoit donnée. Il le mit sagement dans sa poche, & quelques jours aprés il eût l'honneur de le rendre au Roy avec un Placet, que Sa Majesté receut d'une façon singuliere. SIRE, dit-il, je supplie Vostre Majesté de me pardonner la liberté que je prends de luy presenter la Perle des Placets. Le Roy aussitost, aprés s'estre fait expliquer l'Enigme, le receut avec cette grace infinie qui accompagne toutes ses actions,

& principalement les dons qu'il fait à ceux qu'il en juge dignes, enfin il accorda sur le champ au Marquis de Lange tout ce qu'il luy demandoit dans son Placet.

M. le Marquis de Lange est originaire d'une noble & illustre famille du Nivernois. Le Marquisat de Saluces appartenoit à ses Ancestres. L'an 1304. André de Lange estoit General de l'Armée de Scanderberg, Roy d'Albanie, qui fut tué combattant contre les Turcs. Le Pape voulant conserver à la postérité les

reſtes d'un ſang ſi utile à l'Etat, & ſi zelé pour la Religion, permit à Jean de Lange, Grand Bailly de Malthe, de ſe marier, & le releva de ſes vœux. Il y avoit eu auparavant luy dix ſept Chevaliers de Malthe dans ſa famille.

Guillaume Marquis de Lange à qui l'avanture de la perle dont nous avons parlé eſt arrivée, deſcend en droite ligne de ce Jean de Lange: il a eu la main gauche emportée d'un coup de Canon à la Batallle de Nervinde. Il eut auſſi un coup d'épée au travers du

corps au Combat de Leule, & à la Bataille de Steinkerque, il fut fait priſonnier. L'on voit par cette ſuite d'actions & de bleſſures que M. le Marquis de Lange ne ſe repoſe point ſur les Lauriers que ſes Anceſtres avoient cuëilli, & que s'ils ſe ſont rendus recommendables par leur valeur, ils ont eu en ſa perſonne un ſucceſſeur qui ne l'eſt pas moins, à qui l'on pourroit dire a juſte titre :

Si la gloire deſcend ſur toy par tes Ayeux,

Celle de leurs Enfans retombe aussi sur eux.

M. le Marquis de Lange son Pere fut tué à la Bataille de Ramilly. Marie de la Grange sa grand'mere estoit sœur de M. le Cardinal d'Arquie, Pere de la Reine Doüairiere de Pologne, & par consequent il est son petit neveu, & cousin issu de germain des Princes de Pologne, & de Madame l'Electrice de Baviere.

Voyons maintenant ce que nous ferons du reste de ce Livre, qui me paroît déja bien

avancé, ſinon, je vous avouë qu'il me paroît bien long, & que la plume me tombe des mains. L'Hiſtoire entiere & nouvelle de Mehemet Riza Beg, Ambaſſadeur de Perſe, & que je vous donneray dans dix jours, revûë, augmentée de la moitié, & toute corrigée, a épuiſé en verité ma tête, mes yeux, & mes doigts, & il ne me reſte à preſent de courage tout au plus, que pour vous propoſer de chanter ma Chanſon & de deviner mes Enigmes, que je vais, avec voſtre permiſſion, vous don-

ner ſans ceremonie.

CHANSON.

Je ne veux ſortant de la vie,
Ni lugubre ceremonie,
Ni tenture, ni carillon;
Mais que mon heritier digne fils
d'un yvrogne,
Dans un muid de vin de Bourgogne,
Me faſſe mettre au court boüillon.

Le mot des Enigmes du mois paſſé étoit l'*Ecriture* & *les Cartes* à joüer. Les noms de ceux qui les ont deviné, ſont: Le Solitaire Quemine, le Pte-

Du Breüil de Vignancourt

Je ne veux Sortant de la vi ... e, ny lu .. gu .. bre ce . re .. mo ...

= nie, ny tan . ture, ny carillon, ny carillon ny ca . ril .. lon ;

gravement

BIBLIOTH. IMPERIALE IMPR.

Mais que mon heritier digne fils d'vn y vro .. gne, dans vn muid de vin de Bour :

gogne, me fasse metre au courtbouillon, me fasse metre me fasse me :

= tre au : .... court ..... bouillon ;

oſt d'Argentan, l'Anonyme,
heureuſe Indiſcrete, la Co-
uette de la rue S. Antoine,
fusée volante, le Porc-Epic,
ollette & ſa Maîtreſſe, l'Eſ-
ion Turc, Jean de Nivelle &
noy.

En voicy de nouvelles, les
evinera qui voudra, pour
noy je les ay devinées du pre-
ier coup.

ENIGME.

Je ſuis utile au ſujet comme
au Roy;
és que je ne ſers plus, je change

MERCURE

de figure,
De même que de nom, selon la
conjoncture
Du temps auquel on vient à se
servir de moy.
Jugez de ma maigreur on me
voit les arrêtes;
Je ne suis pas un Monstre, &
pourtant sous mon corps,
Il s'est trouvé jusqu'à trois têtes,
Qui se gardoient toûjours de pa-
roistre en dehors.
Par les noms que je porte, on peut
assez connoistre,
Qu'en Automne, en Hyver,
en Printemps, en Eté,
Je suis de grande utilité.

Lecteur rêve à present sur ce que je puis estre ?

AUTRE.

L'Intrepide guerrier qui dans un long carnage.
A toûjours mépriſé les horreurs de la mort,
Accompagné de ſon courage,
Recule à mon premier abord.
Je ſuis & tres-foible, & tres-forte.
Malgré mon foible corps, j'ay cauſé des malheurs,
Leſquels ont fait répandre aſſez ſouvent des pleurs.

A peine on m'apperçoit, qu'aussi-
toſt je ſuis morte.
Celuy qu'on ne peut voir m'aide
à paroiſtre au jour,
Je cours d'abord, je ſaute, & je
me multiplie,
Autant que ſi j'avois un principe
de vie,
Et quelquefois je fais, ce qu'au
cœur fait l'amour.
Lecteur ſi tu veux me connoiſtre,
Demeure en ton logis tu me ver-
ras paroiſtre.

MONSIEUR le Mareſchal D'ESTRE'ES ayant eſté éleu par Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, à la place de feu M. le Cardinal D'ESTRE ES, y vint prendre ſéance le Samedy vingt troiſiéme de Mars 1715. & prononça un Diſcours, dont voicy l'extrait.

MESSIEURS,

L'honneur que vous me faites en me recevant parmi vous, eſt

une grace ſinguliere que vous m'accordez ; mais c'eſt en meſme temps une eſpece de juſtice que vous rendez à la memoire de M. le Cardinal d'Eſtrées, pour l'eſtime & l'attachement qu'il avoit pour voſtre illuſtre Compagnie. Je ne parle ainſi, que ſuivant vos propres ſentiments ; vous me les avez marquez vous-mêmes ; j'ay eſté teſmoin de vos regrets ſur une perte qui nous eſtoit commune, & dont vous avez gemi comme moy.

Vous avez creu en quelque façon la reparer en perpetuant ſon nom dans l'Académie ; &

sans trop examiner, si j'estois en estat de le soustenir, par les qualitez propres à un Académicien, vous avez donné à l'amitié, ce qu'un discernement aussi juste que le vostre auroit refusé aux talents. Vous m'avez fait un merite de quelque inclination pour les Sciences; & prevenus en ma faveur, vous avez voulu qu'elle me tinst lieu auprés de vous de cette vaste érudition, & de cette varieté de connoissances, que vous estimiez dans celuy dont vous m'avez donné la place.

Dans cet endroit il dit plu-

ſieurs choſes éloquentes à la loüange de l'Académie ; enſuite il ajoûte au ſujet de M. le Cardinal d'Eſtrées, à qui il ſuccede :

Aprés avoir en cela ſuivi l'uſage, & encore plus mon inclination, diſpenſez-moy, Meſſieurs, de la coûtume établie parmi vous qui m'obligeroit à faire l'Eloge de mon Predeceſſeur. Il m'en coûteroit trop ; je ne le pourrois faire ſans émotion : la bienſeance même me le défend. Vous ſuppléerez à ce tribut que je ne puis luy rendre : à ce tribut qu'exigent ſes grandes qualitez, ſes emplois,

son dévouëment, & si je l'ose dire, sa tendresse pour le grand Prince qui nous gouverne. Mais n'y avez-vous pas déja satisfait? Vous avez vivement ressenti sa perte; vostre douleur est son Eloge.

Un peu plus loin aprés avoir loüé ces grands hommes à qui l'Academie doit *sa naissance, sa conservation, & sa splendeur*, il dit:

Convient il à un homme qui a passé la meilleure partie de sa vie dans les Armées, de manier de tels sujets; & de faire son coup d'essay de l'Art de l'Eloquen-

ce qu'il n'a jamais pratiqué, & de le faire en presence des Maîtres & des Juges nez de cet Art ?

Il passe icy à l'éloge du Roy. Voicy ses termes.

Comment m'y prendrois-je pour publier la gloire de Vostre Auguste Protecteur, pour parler dignement des prodiges d'un si grand Regne ? Quelle seroit ma temerité d'oser tracer un portrait, où les plus habiles ne portent la main qu'en tremblant ? Je ne me permettray qu'un seul trait de son caractere, dont ma propre experience m'a instruit. Dans les occasions où j'ay eu quelquefois l'hon-

neur de travailler sous les yeux d'un si grand Maistre, j'ay senti avec admiration que son esprit en toutes matieres saisit toujours naturellement le Grand, le Juste & le Vray. C'est tout ce que j'en sçais dire. Il n'appartient qu'à vous, Messieurs, de proportionner les expressions à la grandeur des idées. Pour moy je ne puis sur ce sujet, que ce qui se peut faire sans art. J'admire ce grand Prince; je cherche à luy plaire; j'ambitionne de luy marquer mon dévoüement & ma reconnoissance par mes services; & je ne puis mieux le loüer, qu'en m'impo-

ſans un ſilence que je ne garde que par la haute idée que j'ay de ſa perſonne.

APRE'S QUE MONSIEUR le Maréchal D'ESTRE EST eut achevé ſon Diſcours, Monſieur le Marquis de DANGEAU, Chancelier de l'Académie, luy reſpondit.

MONSIEUR,

Puiſque la modeſtie de M. l'Abbé d'Eſtrées l'empeſche de parler, la place que le ſort m'a donnée,

donnée, m'engage à vous dire que nous ſommes penetrez & de douleur & de joye. La perte que nous venons de faire nous paroiſſoit irreparable, nous avons tous jugé que nous ne pouvions la mieux reparer, qu'en vous choiſiſſant.

M. le Cardinal d'Eſtrées eſtoit un de ces Genies tranſcendants, nez pour honorer leur ſiecle; auſſi grand dans les affaires Eccleſiaſtiques que dans les affaires d'Eſtat; Grand par les ſciences qu'il avoit toutes approfondies; grand par ſa charité envers les pauvres, qui n'avoit point

de bornes ; aimable par ſes manieres polies, par une humeur toujours égale, par les charmes de ſa converſation. Sa façon de raconter eſtoit nette, meſnagée, vive, interreſſante, excitant & ſatisfaiſant tour à tour la curioſité. Eſprit vaſte (ſes veuës eſtoient immenſes ;) eſprit ſuperieur & ſimple, audacieux & ſage : caracteres ſi differents & qu'il a ſouſtenus juſqu'au dernier moment de ſa vie. Il ſçavoit ramener tous les évenements à ſes deſſins. Il exerçoit une douce tyrannie ſur les opinions d'autruy, par un talent qui luy eſtoit par-

ticulier de perſuader, de vaincre & de plaire. C'eſt par-là qu'il s'étoit acquis une ſi grande réputation dans toutes les Cours de l'Europe, que des Teſtes Couronnées eſtoient entrées avec joye dans ſon alliance, & qu'il avoit réüſſi en tant d'autres negociations importantes & difficiles, ſans que jamais on le vît fatigué du travail, ni enorgueïlli du ſuccés. Nous l'avons perdu: vous ſeul, Monſieur, pouvez nous conſoler. Je ne diray rien ici de voſtre illuſtre naiſſance, ni de toutes les Dignitez dont les deux plus grands Rois du monde vous ont

honoré. Qu'il me soit permis seulement de remarquer qu'on n'a point encore veu dans nos Histoires trois Maréchaux de France de pere en fils. Mais, Monsieur, en jettant les yeux sur vous, ce ne sont ni ces Dignitez, ni vos vertus militaires qui ont attiré nos suffrages : ce n'est point cette ardeur de gloire qui souvent dans la suite de la même Campagne vous faisoit chercher dans les Armées de terre de nouvelles occasions de signaler vostre courage, lorsque la saison obligeoit à rentrer dans nos Ports ces Flottes que vous aviez commandées si glo-

rieusement. Nous n'aurions pû, avec justice, vous donner une place qu'Apollon destine à ceux qui s'efforcent de luy plaire, si vous n'aviez merité que les lauriers de Mars, & les faveurs de Neptune. Heureusement pour nous, Monsieur, vous avez senty que vous deviez contenter vostre esprit, aussi bien que vostre courage, & dans vos plus importants Emplois vous avez trouvé le temps d'acquerir les connoissances les plus utiles & les plus élevées. Ainsi vous ne devez point nostre choix à la memoire de ce grand Cardinal, qui nous fut

associé dés sa plus tendre jeunesse, ni à l'amitié d'un frere qui fait aujourd'huy l'un des principaux ornements de l'Académie ; vous le devez à cet amour des belles Lettres, à cette application si rare dans un homme de guerre d'amasser tout ce que l'antiquité nous a laissé de beaux ouvrages, semblable à ce Romain, qui, persuadé que l'estude adjouste une nouvelle force à l'experience, faisoit porter dans ses expeditions des Livres aussi-bien que des machines de guerre. Le goust que vous avez toûjours eu pour les Sciences, auroit suffi pour faire

approuver universellement nostre choix; vous seul, Monsieur, en parlez comme d'une grace.

Le reste de ce Discours est plein de noblesse, d'éloquence & d'esprit. Les vertus du Roy y sont tracées avec des traits si admirables, que je n'en peux rien extraire, sans les defigurer, & malheureusement il ne m'est pas permis de donner les Discours de l'Académie autrement que par extrait.

Le 30. de ce mois M. de Bosc y fut receu, son Discours fut tres-éloquent, celuy

de M. Dacier qui luy répondit le fut auſſi ; mais il avoit l'air ſi antique, que M. de la Motte qui eſt ſans contredit un des plus beaux & des meilleurs eſprits de l'Europe, ne pût s'empêcher de luy adreſſer l'Apologue de l'Écreviſſe. Le mois prochain nous reprendrons cet article.

Mon diſcours ſur la querelle entre les Partiſans des Anciens & des Modernes, la Lettre qu'écrit à un de ſes amis un des meilleurs ſeconds de M de la Motte, le Paralelle excellent des deux Catons, & vingt

vingt autres pieces detachées qui ont heureusement trouvé place dans le Mercure de ce mois, tout cela vous aura peut-être paru assez interessant, Messieurs, pour vous obliger à me sçavoir quelque gré de l'honneur que j'ay de vous en faire part. Mais il me reste un fait admirable, tres extraordinaire à mon égard, & dont le détail m'embarrasse infiniment. C'est cependant tout ce que j'ay de meilleur à vous conter : & malgré la foiblesse de mes expressions, j'en suis si touché, que pour avoir la satisfaction de vous en parler à cœur ouvert, je ne respecteray nullement la delicatesse du pas où m'engage ma reconnoissance, quand l'excés de ma gratitude devroit vous paroî-

tre affoiblie par la ſechereſſe de mes termes. Il eſt bien queſtion maintenant de cette frivole conſideration, & les grands hommes & les bonnes actions n'ont pas beſoin pour être loüez, de ce faſte éloquent, & ſouvent inutile dont on emprunte ordinairement l'éclat pour donner du luſtre aux moindres choſes. C'eſt en un mot de l'Electeur de Baviere dont je veux vous parler. Ce Prince tendrement aimé de nôtre Roy, (cette verité ſeule vaut un million d'éloges) cheri de tous les François, adoré de ſes peuples, & l'objet des vœux de tout le monde, vient de quitter la France. Son deſtin le derobe enfin à nos yeux. Un malheur ſouverain nous l'arrache; faſſe le Ciel que de longues années & un bonheur

infini ſoient le ſceau de toutes ſes vertus.

Mais aprés cet aveu ne m'embarraſſez plus,
Et ne demandez pas quels biens je peux vous dire
D'un Heros que le monde admire,
Dont vous ne ſoyiez convaincus.
Il ne s'agit icy d'exploits, ni de combats;
Mais d'un trait à mes yeux plus beau qu'une Victoire,
Du Mercure en deſordre il enrichit l'Hiſtoire,
De l'éclat d'un preſent qu'il ne meritoit pas.

Que puis-je dire de moins, & que ne penſay-je pas davantage, des bienfaits que ce Prince, le premier qui ait coupé le nœud de mon infortune, vient de répan-

dre ſur moy. Je vous demande en grace à ce ſujet, de ſoufftir que je mette en cet endroit Mercure à ma place, & je vous prie de luy accorder la liberté de vous entretenir un moment de ſes fantaiſies, ce qu'il vous dira, contribuëra ſur ma parole, à vous amener plus agréablement la petite Hiſtoire que je dois vous conter le mois prochain.

Il y a, dit-il, (& il eſt à propos que vous le ſçachiez) une grande difference entre le fils de Jupiter & moy. Je n'ay de rapport avec ce Meſſager des Dieux que celuy de ſon malheur, lorſque ſon pere, (avec connoiſſance de cauſe apparamment) s'aviſa de le chaſſer du Ciel. Du reſte nous n'avons rien de commun l'un avec l'autre. Encore ne

ſçay-je guerre, ſi nous nous reſſemblons paſſablement dans le ſeul article que je viens de dire, car je ſuppoſe qu'iſſu de race Divine, *comme nous l'aſſure Homere, & Denis d'Halicarnaſſe, demandez le plutoſt aux Anciens*, il ne devoit ignorer aucun des ſecrets de la nature, & par conſequent ſon induſtrie devoit ſuppléer parfaitement à ſon infortune. Au lieu que moy qui ne pourroit ſans vanité prouver peut eſtre guerre plus de nobleſſe qu'Eſope, je me ſuis trouvé pluſieurs fois à la veille de tomber dans le même inconvenient que luy, & réduit à la neceſſité d'employer tous les ſecours de mon ignorance. Cette affreuſe inégalité fait donc foy du peu de

rapport qu'il y a entre le petit-fils de Saturne & moy, & démontre que je ſerois un impoſteur, ſi j'avois à la face du monde, l'audace d'uſurper ſes titres & de me ſubroger en ſes droits, & que je ne ſuis en un mot qu'un Mercure adopté ſur la terre ; mais toute qualité à part, voyons, vaille que vaille, par quel degré je ſuis enfin parvenu à faire la conquête de celle-cy. Non ce ſeroit entreprendre de vous conter des choſes ſurprenantes, & le détail de mes avantures effectives, vous étonneroit aſſeurement plus que les fictions de l'Infortuné Napolitain. Paſſons plutoſt à l'examen des moyens de conſerver ce titre, puiſqu'à tout hazard, je m'en voy revêtu. Vous croyez peut-eſtre que c'eſt

pour moy la Pierre Philoſopha-
le, point du tout; & je parie
ſoixante piſtoles par an, de le
porter d'une façon cent fois plus
utile & plus amuſante juſqu'à
mon dernier jour, ſi cinq ou ſix
grands hommes que je ſçay,
veulent imiter la generoſité de
l'Electeur de Baviere, & me
donner 200. écus de penſion
comme luy; mais je n'y penſe
pas; & voilà de fort vilaines ſail-
lies! il eſt bon que chacun ſça-
che ſes petites affaires, à la bonne
heure; mais il ne faut pas ſe faire
tympaniſer dans le monde par
l'image d'un honteuſe avarice...
Voilà encore une plaiſante réfle-
xion, & de quoy ſerois-je avari-
cieux? moy qui ne le fus jamais
de quelque choſe, m'aviſerois-
je à preſent de le devenir de rien?

soit dit ? si de tout ce discours, peu vous importe, tant mieux, si vous le prennez en bonne part, tant mieux encore, voilà comme je le prendrois aussi. D'ailleurs je raisonne ; c'est un droit qui m'est acquis aussi-bien qu'à tous les hommes & quand tous mes discours (malgré les censeurs ridicules) seront aussi simples & aussi innocents que ceux-cy, je suis sur qu'on me permettra de babiller jusqu'au Jugement. Enfin je le répete (comme je le croy) Messieurs.

Nous pouvons raisonner sur tous
les Elemens,
Parler du Ciel, de la Terre, & de
l'Onde,
Mais n'amusons jamais le monde,
Aux dépens des loix du bon sens.
C'est aprés cent reflexions profondes

Qu'à tout hazard le Philoſophe
admet
La matiere premiere, ou les cauſes
ſecondes,
Souvent ſans ſçavoir ce qu'il fait.
Le Sage donne dans le piege;
On rit de ſa déciſion;
Mais le Sophiſme qui l'aſſiege
Ebloüit toûjours ſa raiſon.
Pour nous ne ſuivons point de re-
gles trop auſteres,
Où l'eſprit tôt ou tard conſent à
s'enchaîner,
Sur des principes moins ſeveres
Cherchons à nous déterminer.
Que nos mœurs faſſent nôtre étude
Que la vertu ſoit noſtre but,
Nous aurons moins d'inquietude,
Qu'aucun Philoſophe n'en eût.

Voilà le portrait que je me fais des idées & des obligations des hommes; ſi je peux un jour me

former ſur cette peinture, je deviendray alors aſſez deſintereſſé, pour ne regretter jamais de ne pas reſſembler à *l'Homme heureux malgré luy*, Conte Perſan, que je lûs il y a quelques jours dans les Memoires de mon Subſtitut, qui vous le racontera comme il vous l'a promis, à l'entrée de ſon premier Journal.

Je tiendray en effet ma parole; mais en attendant il eſt à propos que je vous faſſe part de la joye dont eſt remplie maintenant toute la Maiſon de Bourbon. Le 27. de ce mois Madame la Princeſſe de Conty mit au monde un Prince. Je ne doute pas que de toutes parts on ne l'en felicite; pour moi j'emprunteray de tous les côtez, & j'emploiray tous mes talents, quels qu'ils ſoient, pour annon-

cer à tout le monde le present qu'elle vient de faire à la France. Il me reste encore une Lettre à vous communiquer, Messieurs, & je vous tiendray quitte de la peine que vous aurez prise à lire le plus joli Livre que je vous aye donné. C'est une Epitre du fameux *Mathanasius*.

Lettre de Chrysost. Mathanasius à M le Febvre de Fontenay, Aut. du Merc. Gal.

La liaison où vous estes à Paris avec beaucoup de gens de Lettres, M. m'engage à vous entretenir du bruit que fait ici le procés de Madame Dacier contre M. de la Motte ; toute l'Europe sçavante s'y intereſſe, & nous avons desja receu des Memoires d'Ecosse & dIrlande qui ne promettent rien de bon à M. de la Motte ; nos Sçavans ne

ſont pas ici du même avis, & paroiſſent mal prevenus contre Madame Dacier, laquelle en imitant les Chinois, n'a d'encens que pour les deffunts. Ils conviennent tous que l'invention du Poëme Epique eſt dûë aux Anciens; mais non ſa perfection, & la comparaiſon qu'ils ſont des Anciens & des Modernes, les premiers comparez à des tournebroches & les derniers à des horloges, paroiſt juſte & tres-cenſée; mais avant que d'en faire l'application il eſt neceſſaire de ſuppoſer qne les tournebroches ſont inventez par un Ancien, dont les ſucceſſeurs imitant, mais perfectionnant la Mecanique, ſont enfin parvenus à nous faire de bonnes horloges & de tres bonnes montres, qui ſont à

peu prés de la même espece & figure que les tournebroches : Madame Dacier tousjours complaisante pour le bon Homere, & accoûtumée à des comparaisons extraordinairement naïves dont il use quelquefois, ne manquera pas de trouver dans celle-ci des beautez qui ne cedent en rien à ce qu'a dit son Poëte, en vantant le courage d'un Heros qu'il a comparé à un âne devorant des épis & des chardons; on avoüe qu'un âne affamé se contente quand il en trouve l'occasion; mais le paralelle d'un si sale animal eût ce me semble, beaucoup mieux convenu à Aiax avec la belle Cassandre, dans le Temple de Minerve, qu'à un Heros combattant & donnant l'exemple & de l'émulation à son parti : nos avis,

mon cher de Fontenay, en con-
fequence de la plauſible compa-
raiſon des tournebroches avec
des montres, ſeroient que le
Seigneur Mercure, & Meſſieurs
les Journaux invitaſſent *les* Doc-
tes & *les* Femmes Sçavantes, à
adreſſer des Memoires avec
leurs opinions, à M. de la Mot-
te, & à Madame Dacier, & que
leſdits Memoires fuſſent enſui-
te envoïez ſans alteration à deux
Académies choiſies par les par-
ties. Touloufe & Bordeaux en ont
d'illuſtres, & l'honneur d'avoir
decidé un fait de cette importan-
ce intereſſeroit M^rs les Gaſcons
qui ne manquent *jamais* à ſoûte-
nir vivement leurs cauſes ; & en
cas que les deux Académies ne
convinſſent pas, on en nomme-
oit de concert une troiſiéme

pour ſur-arbitre: l'Italie en fournit plu-
ſieurs dont les ſujets ſurpaſſent en viva-
cité, & promptes déciſions Mrs les
Gaſcons. En ſuivant ce conſeil on met-
troit fin à une querelle qui va ſuſciter
des jalouſies & des rancunes entre les
Pariſans de Mr de la Motte, & ceux de
Madame Dacier, laquelle néanmoins,
& il faut le dire à ſa loüange, a eu la
prudence, avant que de rendre ſon
Factum public d'y faire mettre deux car-
tons; les rieurs prétendent y avoir per-
du, & ils aſſurent que la bonne Dame a
voulu épargner des invectives à ſon ad-
verſaire: nous n'avons point eſté ſurpris
ici, comme les Partiſans de Mr de la
Motte le ſont à Paris, de plus de quatre
cent noms ou épithetes que Madame
Dacier luy donne dans ſon Factum, in-
titulé, des Cauſes de la Corruption du
Goût, Mr de la Motte eſt bon pour luy
répondre, en la traitant néanmoins reſ-
pectueuſement, & avec tous les égards
qu'un galant-homme doit à ſon beau
ſexe, & on conſeille à Mr de la Motte

de faire pluſtoſt mettre pluſieurs cartons dans ſa replique, que d'y ſouffrir rien qui puiſſe eſtre caracteriſé des noms de jalouſie, de haine, & de vangeance que le bons ſens déteſte. Certaines loüanges ſeront mieux reçûës & plus convenables à la délicateſſe du public attentif & jaloux du reſpect qu'on luy doit. Les connoiſſeurs commenteront & interpreteront toûjours de pareilles loüanges, ſuivant l'intention de l'Auteur; ne manquez pas je vous prie, avant que de proceder contre Madame Dacier, de luy faire une civilité de ma part, & de ſçavoir ſa derniere reſolution; j'attends avec impatience la réponſe qu'elle vous fera; & je ſuis, Monſieur, parfaitement voſtre tres-humble & tres-obéïſſant Serviteur, Mathanaſius. A Amſterdam, ce 23. Mars 1715.

Avertiſſement

Avertissement au Lecteur.

Aprés vous avoir suffisamment entretenu des affaires des autres, je vous prie de me permettre de vous parler un peu des miennes.

Paris, comme vous sçavez, n'a pas esté fait en un jour : il en est de même de tous les établissemens nouveaux des moindres particuliers du monde. Ils ont leurs degrez, leur élevation, & leur chûte ; en un mot, ils essuïent toutes les revolutions du sort, de même que les plus grands Empires. Cette phrase est belle ! Je n'en sçay pas faire d'autres : mais ce n'est point là de quoy il est question. Je veux seulement vous dire, Messieurs, Mesdames, & Mesdemoiselles, que je suis tous les jours sur les épines que je me méfie

des Libraires, du public, & de moy. Ces trois points feront avec vôtre permission le partage de cet Avertissement, & l'objet de vos attentions.

Je me méfie des Libraires, en ce qu'on m'a averty qu'on pourroit contrefaire le Mercure dans les Provinces, c'est ce qui m'a determiné à les signer par une paraphe composée de deux doubles F. & un D. enlassez d'un seul trait de plume, d'une façon presque indéchifrable. J'ajoûte que je donnerai un Loüis d'or à ceux qui m'en apporteront un où ce paraphe ne sera pas. Je vous supplie en même tems de ne plus envoïer de Memoires pour le Mercure chez le sieur Ribou Libraire sur le Quay des Augustins: j'ay eu le malheur de me broüiller avec luy. Je suis cependant persuadé que, malgré cette broüillerie, il ne me soufleroit aucune des pieces qu'=

on luy envoyeroit pour moy: mais je veux luy épargner la peine de me les donner. Chez D. Follet & J. Lamesle, au bout du Pont S. Michel, au Livre Royal, ou Claude Jombert à costé du sieur Ribou, ou chez moy-même & cela n'en sera que mieux, vous trouverez toûjours des gens promts à les recevoir, & à me les rendre. Voilà pour les Libraires.

Pour le public, je croy que j'ay tort & raison de m'en méfier: j'ay raison, si je luy donne un mauvais Livre; j'ay tort, s'il est bon. Mais cette distinction ne me guérit pas de la peur, & on m'asûre tous les jours qu'il ne faut que trois ou quatre seditieux dans le monde, pour me couler à fond. Cela est vray pour un tems; & malgré tout cela, je consens que les An-

teurs des Captifs & du Vert-Galant disent pis que pendre de moy : mais qu'un Tailleur, dont je n'auray pas chanté les loüanges, pour avoir fait, à ce qu'il dit, & contre la verité, un habit ébloüissant de diamants, aille me deshonorer dans tous les Caffez de Paris, me traiter de fade & de mauvais plaisant, mettre en jeu, entre sa reputation & la mienne qui n'en font pas une bonne, l'auguste nom d'un des plus respectables Princes du monde, & publier en un mot qu'il a interessé la Famille Royale à me punir du crime de luy avoir refusé des loüanges, puis-je tenir contre cette infortune ? Aprés cela aurai-je tort de me méfier du public ? Je vous en fais Juges. Je croy pourtant que dans le fond il ne don-

ne gueres dans ces panneaux : quoi-qu'il en soit, j'auray, quand je voudray, la ressource & l'appas des belles paroles, pour me justifier avec luy. Passons à nôtre dernier point.

Je me méfie de moy, parce que, comme dit le proverbe, Qui trop embrasse, mal étreint. *Je me ruine à force de vous promettre des milliers de nouveautez, & à les ramasser. Il n'y a pas jusqu'aux ports de lettres que je paye, contre les vœux que j'avois fait, & que je renouvelle, de n'en recevoir que de franches. Je vous ay donné deux Volumes le mois passé, je vous en donne autant celuy-cy. Je revoy, je corrige, j'augmente, & je réimprime toute l'Histoire de l'Ambassadeur de Perse, pour vous la donner complete le 15. ou le 18. d'Avril. Douze jours après*

je vous garantis le Mercure du même mois, meilleur encore que tous les autres, & j'ajoûte à celuy de May un Volume extraordinaire qui ſera compoſé de toutes les meilleures pieces que j'auray données dans les douze Mercures de la premiere année de mon exercice, & tous les ans je ſuivray la même methode. Juzez ſi avec tant d'ouvrages j'ay tort de me méfier de moy : cela n'empêche pas, quoyque je n'aye pas de ſecond, que je n'aye encore ſouvent bien moins d'occupation que vous, & que je ne me tuë de vous en demander tous les jours. Donnez-m'en, Meſſieurs, qui vous ſoit agreable, & qui me ſoit utile; donnez en auſſi au ſieur Henry, Tailleur, demeurant ruë Betiſi, chez un Cordonnier, à côté de l'Hôtel de

Mantouë ; il eſt encore plus habile en habits , que je ne le ſuis en Mercures , & vous ferez bien.

TABLE.

Prelude où l'Auteur montre aſſez d'eſprit pour faire voir qu'il n'eſt pas tout-à-fait auſſi ignorant qu'on le dit. 3

Letire de M. de... à un de ſes amis..... Ce titre eſt trop ſec , en voicy un autre. Lettre excellente & tres-curieuſe de M. De... ſur l'Iliade de M. de la Motte. 14

Paralelle des deux Tragedies de Caton , dont l'une eſt Angloiſe de M. Addiſon , & l'autre de M. Deſchamps , Tragedie nouvelle qui vient de faire fortune à Paris. 62

Diſcours ſur l'origine du mois , piece curieuſe , mais precedée d'un aſſez mauvais prélude. 127

L'Interprete Galant , nouvelle archinouvelle. 133

Nouvelles de toute l'Eſpagne , ou pluſtoſt , Etat preſent & nouveau de la Cour d'Eſpagne. 155

Détail des Troupes deſtinées à la Conquête de l'Iſle de Mayorque. 185

Diſcours froid & court que l'Auteur employe pour ſe diſpenſer de donner des nouvelles des autres parties de l'Europe , accompagné de promeſſes qu'il tiendra s'il peut. 193

TABLE.

Histoire des Mariages. 195
Article des Mots. 208
Baptême magnifique, dont les Ceremonies sont racontées en Vers ainsi qu'en Prose. 227
Histoire des Bouts-Rimez, que l'Auteur a proposez à remplir le mois passé. 257
Chanson contre juste, & jolie. 272
Réponse de l'Auteur à une Lettre qu'on luy a écrite. 272
Rondeau sur un Baiser. 274
Vers Latins presentez à M. le Chancelier le jour qu'il vint prendre séance au Parlement. 279
L'aventure de la Perle tombée de l'habit du Roy, le jour de l'Audiance de l'Ambassadeur de Perse à Versailles, & trouvée, & rendüe à Sa Majesté par M. le Marquis de Lange. 284
Chanson. 292
Chapitre des Enigmes. 293
Extrait des Discours que M. le Maréchal d'Estrées & M. le Marquis de Dangeau prononcerent à l'Académie le 23 de ce mois. 297
Discours où s'étalent à l'envy le bonheur & la reconnoissance de l'Auteur, qui presente aux premieres Testes du monde un grand exemple à suivre. 312
Epitre de Mathanasius à l'Auteur, ou plûtôt Chapitre où l'Auteur finit à peu prés comme il a commencé. 323
Avertissement dont la lecture est d'une consequence extrême. 329

L'air doit regarder la page 292.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.